

66 S-193, Haute Vienne = 1924

Ministère  
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel  
et de  
l'Administration Générale

2<sup>ème</sup> Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 17 Dec<sup>bre</sup> 1924

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M. Betoulle

élu Sénateur le 14 Décembre 1924  
dans le département de la Haute Vienne  
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents  
ci-après désignés

1<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de  
l'élection des délégués et suppléants, dressé en  
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la  
même loi;

3<sup>o</sup> La liste d'arrondissement divisée en 2  
carnets distincts;

4<sup>o</sup> Les feuilles de pointage au nombre de 2;

5<sup>o</sup> Le procès-verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> La notice du candidat élu;

7<sup>o</sup> Bulletins nuls et enveloppes.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser  
réception du présent envoi.

Agnez, Monsieur le Président,  
l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur

J.P. Le Directeur du Personnel

et de l'Administration Générale,  
Le Chef du Bureau des Affaires Politiques

Reulacosty

Monsieur le Président du Sénat.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 14<sup>e</sup> Décembre 1924,  
à huit heures, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt-quatre, le quatorze du mois de Décembre  
nous<sup>(1)</sup> Jourde Henri, Président  
du tribunal de première instance de Limoges, nous sommes  
rendu dans la salle des Assises à Limoges  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Haute-Vienne  
convoqué en vertu du décret du 24 octobre 1924  
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont  
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les  
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Rosier ( Martial ), né le 10 février 1851  
M. Senèque ( Gabriel ), né le 1<sup>er</sup> juin 1865  
M. Dorval ( Joseph Eugène ), né le 24 décembre 1870  
M. Vermand ( Jean ), né le 18 février 1878

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Malbec François  
( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-  
nisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée  
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode  
de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils munici-  
paux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté  
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé  
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de  
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en deux sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	A	à la lettre	H	—	328	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	I	—	Z	—	325	—
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer le nom et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. (3) <i>Detour Jean Baptiste</i>
		Scrutateurs . . . . .	M. <i>Comyol Léonard</i>
			M. <i>Dessplanches Arrien</i>
			M. <i>Larand François</i>
			M. <i>Rivière Louis</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. <i>Terre Achille</i>
		Scrutateurs . . . . .	M. <i>Nocodie François</i>
			M. <i>Pinet Louis</i>
			M. <i>Fraisseix Antoine</i>
			M. <i>Faure Léon</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

6<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

7<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

8<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

9<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

10<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de Un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté: 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....	328	328			
2 <sup>e</sup> Section.....	324	324			
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....	652	652			

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. <i>Petouille</i>	M. <i>de St Flour</i>	M. <i>Fraissin</i>	M. <i>Verrières</i>	M.	M.	M.	M.	M.	
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	328		328	1	156	142	18	1						
2 <sup>e</sup> Section . . . . .	324		324	3	174	132	15							
3 <sup>e</sup> Section . . . . .														
4 <sup>e</sup> Section . . . . .														
5 <sup>e</sup> Section . . . . .														
6 <sup>e</sup> Section . . . . .														
7 <sup>e</sup> Section . . . . .														
8 <sup>e</sup> Section . . . . .														
9 <sup>e</sup> Section . . . . .														
10 <sup>e</sup> Section . . . . .														
TOTAUX . . . . .	652		652	4	340	274	33	1						

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	653
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .	652
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .	652

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup> . . . . . 652

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup> . . . . . 4

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . . 648

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . . 325

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Detoulle Léon</i>	<i>Trois cent quarante</i>	340
M. <i>Vignand Dupuy de St Florent</i>	<i>Deux cent soixante quatorze</i>	274
M. <i>Fraisser</i>	<i>Trente trois</i>	33
M. <i>Vesbriens</i>	<i>Une</i>	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>Quatre</i> { <i>Bulletins blancs : trois</i> <i>Enveloppe sans bulletins : une</i> }	4

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) *Detoulle Léon*  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue 325 été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

*Ne ont*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 12 heures. 40

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

*[Handwritten signatures of the President, Secretary, and Bureau Members]*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À														
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.					
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																			
2 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
3 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
4 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
5 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
6 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
7 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
8 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
9 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
10 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
TOTAUX . . . . .																			

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>e</sup> Section .....					
2 <sup>e</sup> Section .....					
3 <sup>e</sup> Section .....					
4 <sup>e</sup> Section .....					
5 <sup>e</sup> Section .....					
6 <sup>e</sup> Section .....					
7 <sup>e</sup> Section .....					
8 <sup>e</sup> Section .....					
9 <sup>e</sup> Section .....					
10 <sup>e</sup> Section .....					
<b>TOTAUX .....</b>					



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 12 heures 1/2 heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 à 10, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	3
Enveloppes sans bulletin.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

*[Handwritten signatures]*

Prosier  
Lernaud  
J. W...  
Cesl. Smeig...

N<sup>o</sup> 2

DÉPARTEMENT  
de la Haute-Vienne

MODÈLE N<sup>o</sup> 4.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Adam Simon	délégué de Frontental		
2	Alexandre Antoine	Mortemar		
3	Allizat J <sup>m</sup> N <sup>o</sup>	S <sup>t</sup> Mathieu		
4	Andrieux Martial	S <sup>t</sup> Laurent / Gorn		
5	Andrieux Pierre	S <sup>t</sup> Omer		
6	Angleraud Blain	Eymoutiers		
7	Abbellot Denouie Marc	Bella		
8	Arloing Jean	Richelieu		
9	Arnaud Pierre	S <sup>t</sup> Laurent / Gorn		
10	Astaud Gabriel	S <sup>t</sup> Barthelemy		
11	Aucomte J <sup>m</sup> N <sup>o</sup>	S <sup>t</sup> Melan la Trille		
12	Audevard François	Château-Chervix		
13	Auroux Max	Bussière Galand		
14	Authier Leonard	S <sup>t</sup> Julien		
15	Aymard Jean	Courzeix		
16	Aymard Leonard	Aixe s/ Vienne		
17	Babayou Jean	S <sup>t</sup> Mathieu		
18	d. la Bachelierie	S <sup>t</sup> Jean - Sigoune	Fanchet Jean	
19	Bagnos Joseph	Sinsac		
20	Baile Leonard	Simeyrol		
21	Balabaud Pierre	S <sup>t</sup> Léon la Montagne		
22	Ballot Leonard	S <sup>t</sup> Gilles s/ Forêt		
23	Barbe Pierre	Champagnac		
24	Barbou des Places Gabriel	S <sup>t</sup> Denis des Murs		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
25	Bardet Antoine	délégué de St-Victorien		
26	Barette François	}	Janailha	
27	Barry Jean		Chapdelat	
28	Barret Jean		St-Jean-Ligour	
29	Barret Jean Bapt.		St-Martin-Ligour	
30	Barrière Antoine		St-Pierre-Ligour	
31	Barrière Mathurin	St-Pierre-Ligour		
32	Barthout vicomte	Ambarac		
33	Basset Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
34	Bastier Jean	délégué de Rancey		
35	Bazenant Antoine	de Cheissou		
36	Beau Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
37	Beissat Marcel	délégué du Dorat		
38	Berche vicomte	de Eyjeaux		
39	Berland vicomte	Conseiller d'Arrondissement		
40	Bernard Alexandre	délégué de St-Amand-Mag.		
41	Bernard François	}	Neuvic-Entier	
42	Berneron Louis		Verneuil-Moustier	
43	Berthet Michel		des Salles-Saranguy	
44	Bertrand René		Jougnac	
45	Besse Etienne		Pineuilh	
46	Besse Pierre	Cussac		
47	Betoulle Joseph	}	Bosmie	
48	Betoulle vicomte		député de la Haute-Vienne	
49	Betout Jean B.		Conseiller Général	
50	Beyrand Arnet		Conseiller d'Arrondissement	
51	Beyrand François		délégué de Comperignac	
52	Beyrand Louis	}	St-Nicolas	
53	Beyrand Martial		Limoys	
54	Beyrand Pierre		Beynac	
55	Beyrand François		St-Anne St-Pierre	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
56	Berzique Pierre	délégué de Bujaleuf		
57	Bichon Amédée	J <sup>r</sup> Siquet-Magnard		
58	Bidaud Léonard	J <sup>r</sup> Léonard		
59	Bigas Jean	Ambarac		
60	Blanc Alfred	la Croisille		
61	Blanchard Laurent	J <sup>r</sup> Frestat d'Angy		
62	Blanchard Pierre	- d° -		
63	Blanzat Pierre	lieu		
64	Blot Jean	J <sup>r</sup> Oucy		
65	Blot Jean Baptiste	J <sup>r</sup> Georges les Landes		
66	Bognaud Louis Joseph	J <sup>r</sup> Jorin-Sulac		
67	Bois Jean	Perpilhac		
68	Boisne Emile	J <sup>r</sup> Jorin		
69	Boisson Etienne	J <sup>r</sup> Bria		
70	Bonhomme Albert	J <sup>r</sup> Jorin		
71	Bonhomme Max	Conseiller d'Arrondissement		
72	Bonnet Gabriel	délégué de J <sup>r</sup> Jorin		
73	Bonnet Jean	Ambarac		
74	Bonnet Louis	Limoges		
75	Bonnet Louis	Bussière-Galant		
76	Bonnet Louis	Conseiller d'Arrondissement		
77	Bonrin Jean	délégué de J <sup>r</sup> Jorin la Marche		
78	Bontant Joseph	Annac la Forêt		
79	Bordas Antoine	J <sup>r</sup> Bria		
80	Boulanger François	Olandoy		
81	Boulestey Martial	Chaillac s/ Vienne		
82	Boumy Antoine	Bujaleuf		
83	Bourbonnaud Jean	J <sup>r</sup> Sylvestre		
84	Bourriquet Louis	Masleoz		
85	Boutaud-Lacombe Albert	Meyoz		
86	Bouteilloux Pierre	la Jonchère		
87	Boutinaud Léonard	Cradois/Vaupis		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.	
88	Boutinaud Pierre	délégué de Champagnac			
89	Bouty Jean	}	Medde		
90	Bouyer François		J <sup>e</sup> Jucis		
91	Bouyer Jean		Sadignac le long		
92	Braac Victor		Jouac		
93	Bragard Pierre		La Meyze		
94	Brand Pierre		J <sup>e</sup> Martiny de Jusnac		
95	Bridier J <sup>e</sup>		Conseiller d'arrondissement		
96	Bretagne Lion		délégué de Beaune		
97	Brettonnet Jean		}	Chateaupoussac	
98	Breuil			Mantial	
99	Breuil Pierre	Aige sur Vicom			
100	Brisset Louis	J <sup>e</sup> Just le Harde			
101	Brouillaud	Mantial			
102	Brun Jean J	Cognac			
103	Brunetaud Louis	des Villanges			
104	Buisson Pierre	Flanquac			
105	Buraud Elie	Compreignac			
106	Bureau J <sup>e</sup> M <sup>e</sup>	du Bois			
107	Buret Jean	du Palais s/ V <sup>e</sup>			
108	Cassy Jean	}	J <sup>e</sup> Souard		
109	Caillamaud Louis		J <sup>e</sup> Jucis le Petit		
110	Calignac Henri		J <sup>e</sup> Jucis		
111	Cancalon Eugène		Remprnat		
112	Canou François		J <sup>e</sup> Souard		
113	Carabin Pierre		Coudat s/ V <sup>e</sup>		
114	Cardinaud Pierre		J <sup>e</sup> Souard-Soulac		
115	Celèrier Martiny		Limoges		
116	Certhoux François		Conseiller d'arrondissement		
117	Chabaud Joseph		délégué de J <sup>e</sup> Mathieu		
118	Chabeaudie Joseph	}	J <sup>e</sup> Jucis		
119	Chabrier Souard		J <sup>e</sup> Souard		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
120	Chadelas Pierre	délégué de St-Prest-Taurin		
121	Chadelaud Jean	Neuvic - Entier		
122	Chagnaud Pierre	St Martial		
123	Chalambaud J <sup>e</sup> M <sup>e</sup>	Montrol - Senard		
124	Chambagne François	Peypat de Bellec		
125	Chamoulaud Jean	Tournayac		
126	Champagne Antoine	Glandou		
127	Chanteraud Martial	Flanquac		
128	Charbonnier Jean	Bussière-Gabaut		
129	Chassagnaud Henri	Sauriac		
130	Chatenet Jean	Conseiller Général		
131	Chatenet Lionard	délégué à St-Prest-Taurin		
132	Chauby Albat	député de la 1 <sup>re</sup> circonscription		
133	Chaussat Arsène	délégué d'Espmontias		
134	Chazelas Bapt <sup>e</sup>	Burguac		
135	Chenaud Justiz	Oradour / Vayres		
136	Chêne	Martial		
137	Chénieux François	Fromental		
138	Chiardet Jean	St-Vitte		
139	Chicot Paul	Chateaupuneuf		
140	Chirac Pierre	des Cars		
141	Clapaud Jean	Vayres		
142	Clavaud Mathieu	Oradour / Glane		
143	Clusseau Henri	Oradour St-Quintin		
144	Clutaud Auguste	Jahillès		
145	Clureau Eugène	Bellec	Bonvin Auguste	
146	Coignac Louis	La Torcherie		
147	Coineaud Jean	Couzac - Bon <sup>al</sup>		
148	Combes François	Conseiller d'Arrondissement		
149	Combrouze Jean	délégué de Bussière-Gabaut		
150	de Cordon Guy	Vaubry		
151	Coste Lionard	Couzac - Bon <sup>al</sup>		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
152	Coudert Jean	délégué de Bussien - Galant		
153	Coulaud Jean M <sup>r</sup>	d <sup>e</sup> du Dorat		
154	Coupart Louis	Conseiller Général		
155	Courivaud Jean	d <sup>e</sup> d'Arondiss <sup>t</sup>		
156	de la Coussaye Emma <small>nuist</small>	délégué de St <sup>t</sup> Martial		
157	Coutet Martial	} Razis		
158	Couvidou René		} Peyrilliac	
159	Couyand Firmin	Conseiller d'Arondiss <sup>t</sup>		
160	Crépiat Pierre	délégué de Bosmie		
161	Crouzet Auguste	}	Videix	Rougier Jules
162	Cyne Martial		Eymontiers	
163	Danède René		Aradon s/ Vayres	
164	Dardant Emile		Bessines	
165	Dauby Louis		St <sup>t</sup> Léon Magnay	
166	Dauchère Jean		St <sup>t</sup> Julien L. Petit	
167	Daudet Gabriel		du Dorat	
168	Daudet Guillaume		Chape sur Vienne	
169	Dauriat Baptiste		Flavignac	
170	Dautriat Paul		Chalus	
171	Dautriat Pierre	Bessac		
172	Debrigeas Gabriel	Conseiller Général		
173	Decary Henri	délégué du Chaland		
174	Decouty Jean	St <sup>t</sup> Julien		
175	Decrossas Raymond	}	Razis	
176	Defaye Leonard		Moissannes	
177	Deferald Jean		Luards	
178	Dejeampetit Martin	}	Razis St <sup>t</sup> Omer	
179	Delage Joseph		Magnac Laval	
180	Delagnier Martial		Bonnac la Côte	
181	Delanne Léon		Chateaucunif	
182	Delhoume Pierre		St <sup>t</sup> Mari de Vaux	
183	Delignat Savand Auguste	Riziac - Lastours		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
184	Demaison Antoine	délégué de Feysiat		
185	Demarus Martini	Cournac - Bou <sup>at</sup>		
186	Denardou François	S <sup>t</sup> Léonard		
187	Denardou Jean	S <sup>t</sup> Paul d'Esjean		
188	Denis François	S <sup>t</sup> Servin la Harpe		
189	Denis Léonard	S <sup>t</sup> Pierre sous Aixe		
190	Déry François	Limoges		
191	Desbordes Adrien	Serilhac		
192	Desbordes Henri	S <sup>t</sup> Martin la Chapelle		
193	Desbordes Eugène	Rochechouart		
194	Desbordes François	Lavignac		
195	Desbordes Martial	Pageas		
196	Deschamps Pierre	S <sup>t</sup> Maurice la Chapelle		
197	Descubes Léonard	S <sup>t</sup> Laurent d'Ornon		
198	D <sup>r</sup> Descubes Louis	Conseiller Général		
199	Desenfants Paul	délégué de Jabailhac		
200	Desgranges Eugène	S <sup>t</sup> la Bazouge		
201	Desmaison François	Conseiller Général		
202	Desmaison J <sup>n</sup> W <sup>l</sup>	délégué de Magnac Bouy		
203	Desmoulin Louis	Viey		
204	Desmoulin Pierre	Chateaupoussat		
205	Desplanches Lion	Aixe s/ Vienne		
206	Desplanches Léonard	Meyor		
207	Desplanches Léonard	La Roche l'Abell		
208	Desproges Etienne	Conseiller Général		
209	Desset Pierre	délégué de Nouic		
210	Desvilles Pierre Antoine	Pageas		
211	Devand Jean	S <sup>t</sup> Léonard		
212	Devilder Jean	Chalard		
213	Dezeirand Jean	Pierrefeuille		
214	Deznon Antoine	Curs		
215	Doirat J. Eugène	Conseiller d'Arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
216	Dominique Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
217	Forliat Etienne	délégué de Meudon		
218	Toucet Jean	du Dorat		
219	Toucet Jean	Magnac-Laval		
220	Toucet Joseph	Chateaupoussac		
221	Tourdret Emile	Sauriat		
222	Tubant François	Limoges		
223	Tubayle Désiré	Beaumont		
224	Tubuisson J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>	Bellac		
225	Tuchaine Joseph	S <sup>t</sup> Georges la Lande		
226	Tucher Etienne	S <sup>t</sup> Genest		
227	Tucoux J <sup>m</sup> B <sup>te</sup> Adolphe	Peypat de Bellac		
228	Tucros J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>	Moissannes		
229	Tudithien Auguste	Chateaupoussac		
230	Dufour Jean	Sadignac le Vieux		
231	Dufour Lion	Folles		
232	Dugény Jules	Olize sur Vienne		
233	Dugény Martial	S <sup>t</sup> Hilaire la Plaque	Desplanches Adrien	
234	Duquet Sylvain	S <sup>t</sup> Bonnet de Bellac		
235	Dumanieu François	S <sup>t</sup> Symphorien		
236	Duprey Lion	du Dorat		
237	Duprey Pierre	Balladun		
238	Dupreyrat Alfred	Maisonvieux		
239	Dupin Denis	S <sup>t</sup> Jouvent		
240	Dupin Emile	Mussier-Buffe		
241	Duplan Hippolyte	Jouac		
242	Duprat Marcelin	Mouis		
243	Dupuis Léon	S <sup>t</sup> Julien la Rivière		
244	Dupuy Léonard	Journayac		
245	Dupuydupin Hilaire	Vernueil-Montiers		
246	Dussoulier Jean	Sereilhac		
247	Dussoulier Martial	S <sup>t</sup> Auvant		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
248	Dutheil Auguste	délégué de Martorelle		
249	Dutheil Emile	Conseiller d'Arrondissement		
250	Dutheil François Aui (Labou)	délégué de Balledent		
251	Duthiers Junia	J <sup>r</sup> Junia		
252	Duvet Charles	Vernail / Tierno		
253	Empoist Martial	Peusol		
254	Fagois Abel	Isle		
255	Faret Leonard	J <sup>r</sup> Mathieu		
256	Fargeas Pierre	J <sup>r</sup> Yrieux		
257	Faucher Emile	J <sup>r</sup> Anno J <sup>r</sup> Prieur		
258	Faucher Leonard	J <sup>r</sup> Just le Martel		
259	Faucher Louis	Sussac		
260	Faucher Pierre	Meyon		
261	Faugère Louis	J <sup>r</sup> Dupuis le Vieil	Massard Ouest	
262	Faure Joseph	Vieq		
263	Faure Lion	Boissemil		
264	Faure Léon	Conseiller d'Arrondissement		
265	Faure Leonard	délégué de Panazol		
266	Fayard	Alize sur Tierno		
267	Faye François	Champagnery		
268	Faye Jacques	Janailhac		
269	Fayemerdie François	Champsac		
270	Fazille Martin	Peurat le Chateau		
271	Féant Charles	Conseiller d'Arrondissement		
272	Fèvre Achille	Conseiller Général		
273	Fianas Antoine	délégué de J <sup>r</sup> Bria		
274	Fillon Alexandre	Cromac		
275	Fillon Jean	Rancon		
276	Flouquet Jean	Sadignac le Long		
277	Fondanèche Michel	Kazis		
278	Fontanier Jacques	Comprignac		
279	Fougeras. Lavergnolle Augustin	J <sup>r</sup> Paul d'Esp.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui ont été appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
280	Fourgeaud Martial	délégué de Rochechouart		
281	Fournier Jean	Vernant, 1 <sup>er</sup> V <sup>ice</sup>		
282	Foussat Louis Romary	Micud		
283	Fraissais Antoine	Luroys		
284	Fraisseix Jean	Luroys		
285	F <sup>r</sup> Fraisseix Jules	Conseiller Général		
286	Fredon Emile	délégué de Milhaquet		
287	Fredon Martial	Conseiller d'Arrondissement		
288	Frétille Jean	délégué de Meuzac		
289	Frugier Etienne Sébastien	Fougnac		
290	Frugier Tudy Boyer	Cussac		
291	Furelaud Pierre	S <sup>t</sup> Julien		
292	Gabiat Camille	S <sup>t</sup> Julien la Rivière		
293	Gady Pierre	Rochechouart		
294	Gaillard Joseph	Cussac les Eglises		
295	Gagne Auguste	S <sup>t</sup> Julien		
296	Garaut Henri	Bersac		
297	Garnier Camille	Crédous S <sup>t</sup> Genest		
298	Garsault Charles	Bellac		
299	Gaudy Paul	S <sup>t</sup> Julien		
300	Gaumondie Lionard	Panzol		
301	Gaumont Pierre	Chateaupouan		
302	Geai Jean B <sup>e</sup>	Thuat		
303	Genraud Léopold	Bellac		
304	Genéral Mathieu	Cieux		
305	Gérald Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
306	Gibouin Emile	délégué de S <sup>t</sup> Martin de Jusnac		
307	Girardy Jean	S <sup>t</sup> Julien la Rivière		
308	Giraud Albert	Conseiller d'Arrondissement		
309	Girodolle Eli	S <sup>t</sup>		
310	Glanquand Gustave	S <sup>t</sup>		
311	Goineau Louis	délégué de Chalus		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
312	Gorgeot Henri	délégué de Tersannes		
313	Gournillout Leonard	} S <sup>t</sup> Meard La Croix Ambarac Ambarac		
314	Grangeaud Gabriel			
315	Grasdepot Charles			
316	Grasdepot Pierre			
317	Grellier Camille	Conseiller Général		
318	Grenat Louis	délégué de Turdouy		
319	Grenier J <sup>n</sup> B <sup>e</sup>	} Oradour s/Vayg Chalus Méziers s/Issou S <sup>t</sup> Milan Bon <sup>at</sup>		
320	Quegnard Joseph			
321	Quénant J <sup>n</sup> B <sup>e</sup>			
322	Quérin J <sup>n</sup> B <sup>e</sup>			
323	Quillet Louis	Méziers s/Issou		
324	Quillon Antoine	Varnac		
325	Haviland André	S <sup>t</sup> Yrieix sous Aixe		
326	Hugonneau Jessard	S <sup>t</sup> Mathieu		
327	Huguet Leonard	Auque		
328	Huyonand Leonard	Teyrac		
329	Imbaud Jean	Coussac. Bon <sup>at</sup>		
330	Imbert Henri	La Meyze		
331	Jabaud François	Chateaupoussac		
332	Jacquet François	Isle		
333	Jalouneix Joseph	Puyrat le Chateau		
334	Jaloux Leonard	Ambarac		
335	Janicot Jean	S <sup>t</sup> Quinault le B <sup>e</sup>		
336	Jarrand Aubry	Chateau-Cherrier		
337	Jarrand Martial	Sadignac le Long		
338	Jany Joseph	Coussac. Bon <sup>at</sup>		
339	Javeland Jean	Chiroussac		
340	Jeantaud Pierre	S <sup>t</sup> Quin		
341	Joly Charles	Mailhac s/Brive		
342	Jouandeau Etienne	S <sup>t</sup> Sigula Mont <sup>at</sup>		
343	Jouanny Pierre	Chateaupoussac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
344	Joussain Jean	délégué de Bonnac		
345	Jude Jean	}	Cognac	
346	Labarde Joseph		Cicuy	
347	de Labeige Henri		Ozat le Viez	
348	Labesse Jean		Pauzac	
349	Labetoulle Pierre		Blond	
350	Labrousse Jean		Chaillac s/V <sup>m</sup>	
351	Labruno Marchy		Rilhac - Sastour	
352	Lachaise Jean		Chironnac	
353	Lachaise Jean Paul		Vayres	
354	Lachatre J <sup>n</sup> B <sup>n</sup>		S <sup>t</sup> Juniac les Combes	
355	Lachaud Jean	Conseiller d'Arrondissement		
356	Lachaud Jean	délégué de la Porcherie		
357	Lachemy J <sup>n</sup> B <sup>n</sup>	}	Rilhac - Sancy	
358	Lacombe Antoine		Isle	
359	Lacour Jean	}	Bussière - Galant	
360	Lacroix Jean		Oradour s/ Glane	
361	Ladrat Louis		Oradour s/ Vayres	
362	Lafarge Charles	Conseiller d'Arrondissement		
363	Lafarge Leonard	délégué de S <sup>t</sup> Germain les Belles		
364	Lafaud Marcel	}	Pupat le Château	
365	Lagorceix François		Nessines	
366	Lagrafeuille Antoine	}	la Porcherie	
367	Lahen Louis		Jussac	
368	Lalhe Jean		Conseiller Général	
369	Lamarque Leonard	délégué de S <sup>t</sup> Meard		
370	Lamy François	}	Vomps	
371	de la Lande Auguste		S <sup>t</sup> Bonnet - Br <sup>n</sup>	
372	Lardillier Jean	}	Nessines	
373	Larnaudie Jules		S <sup>t</sup> Yrieix	
374	Laroche Alphouin		Villefavard	
375	Lartigaud Marchy		Blond	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
376	Sarue Jean	Délégué d'Aix sur Vienne		
377	Savagnas Joseph	}	J <sup>t</sup> Junier	
378	Savaud François		J <sup>t</sup> Victorin	
379	Savaud Laurent		J <sup>t</sup> Armand Magnat	
380	Savagne Antoine		Taupis	
381	Sebeau Jacques		Royers	
382	Seboutet Jean		Gons	
383	Seboutet Pierre		J <sup>t</sup> Cyr	
384	Sebraud François		J <sup>t</sup> Leonard	
385	Sebrun François		Bessines	
386	Seclaircie André		Rochechouart	
387	Seclerc Louis		Conseiller Général	
388	Secluse A		Jo	
389	Segrand Jean		Délégué d'Eymontiers	
390	Sejeune Leonard Raymond		}	Roziers J <sup>t</sup> Georges
391	Sejong André	Nezay		
392	Sevaigre Dubreuil Georges	Solignac		
393	Sevasson Martial	Cuzey		
394	Sevoir Mathieu	Veprat		
395	de Seoardy Charles	La Jonchère		
396	Sevang Pierre	Arzac la Poste		
397	Sevrant François	Maisonvair		
398	Sevrouin Jean	Champagnac		
399	Sotte Pierre	Conseiller d'Arrondissement		
400	Soudoumeiney Jules	Délégué de Nèdes		
401	de Suret Pierre	J <sup>t</sup> Genet		
402	Madieu André	Parrot		
403	Majour Jules	Sauriat		
404	Maland Louis	Rilhac-Raoux		
405	Malbec François	Simois		
406	Malites Leonard	J <sup>t</sup> Louis des Murs		
407	Malivert Louis	Thouroy		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
408	Mallet Jean	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
409	Maltheu Emile	Délégué de la Gencyloue		
410	Mandon François	Marvaux		
411	Marcet Emile	S <sup>t</sup> Priest le Petit		
412	Marchadier Albert	des Grands-Châteaux		
413	Marchadier Camille	Russien-Poisson		
414	Marcheguet Benoît	Magnac-Saval		
415	Marcheix Henri	S <sup>t</sup> Simard		
416	Marot Julien	Blanzac		
417	Marquet J <sup>m</sup> B <sup>t</sup>	Ambarzac		
418	Marquet Octave	Rochecourant		
419	Marsaud Michel	S <sup>t</sup> Laurent d'Ornon		
420	Marsaudon François	Blanzac		
421	Martageix François	Neuvic-Eutin		
422	Martin Jacques	Lunoy		
423	Martinand Jérôme	Verneuil d'Ornon		
424	Marty	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
425	Marty Alexandre	Délégué de Lunoy		
426	Marty Jean	S <sup>t</sup> Priest-Noyon		
427	Marty Philippe	Chalus		
428	Masmoussy Albert	Palais d'Ornon		
429	Massalony Pierre	S <sup>t</sup> Laurent d'Ornon		
430	Massonnaud Jean	Doux		
431	Massy Antoine	Courzac-Bon		
432	Mathieu Jean	Cheissoux		
433	Mathieu Pierre jeune	Meilhac		
434	Maublant Léon	Sussac les Eglises	Desmondseau Marcelin	
435	Mauumont Ferdinand	S <sup>t</sup> Donnet B <sup>t</sup>		
436	Mauumot Jean	Eybouleuf		
437	Maurat-Ballange Albert	Vaulley		
438	Mauvigner François	Folles		
439	Marand J <sup>m</sup> B <sup>t</sup>	Ambarzac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
440	Mareaud Louis	délégué de Limoges		
441	Mazurier Jean Xavier	Conseiller Général		
442	Meignoux Alexandre	délégué de Thiat		
443	Meilhac Léonard	}	Eymouliéres	
444	Meillaud Pierre		Bessines	
445	de St Méleuc Henri		Gorre	
446	Menut Pierre		Chaillac	
447	Mercier François		Oradour sur Glane	
448	Mérigot Victor		les Billanges	
449	Mérelle Jean		St Barthe	
450	Meynier Octave		St Yrieix	
451	Michel Antoine		Rochechouart	
452	Michelet Louis		St Barbant	
453	des Monstiers - Méruville		St Juny les pins	
454	des Monstiers - Méruville		Conseiller d'arrondissement	
455	de Monvailler Jean		délégué de Brenay	
456	Monville François		Couzac - Bonnet	
457	Moreau Israël		St Bonnet de Bellac	
458	Moreau Jean		Banault	
459	Moreau Pierre		St Léger - Magnat	
460	Moreau Pierre		Mailhac sur Benay	
461	Moreau Pierre		la Roche l'Abelle	
462	Moulinjeune Jean		Saurat	
463	Mounier Philippe		Champagnac	
464	Mouret Léon	Château-Chervix		
465	Mousnier Guisson	Boissac		
466	Mousnier Sylvain	Mailhac		
467	Muret Louis	la Vigerie		
468	Nanot Joseph	St Vite		
469	Nardout Etienne	Aureil		
470	Naucodie François	Limoges		
471	Nédeau Jules	Bussière - Portier		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de. . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
472	Neuvialle André	délégué de Peyrat le Chateau		
473	M. Nicolas Eugène	}	Champsac	
474	Nicot Pierre		Eyjeaux	
475	Niveaux Adrien		Bellac	
476	Nouailher Henri		Berneuil	
477	Nouaille Pierre		Rempelet	
478	Nourin Henri		Chateaupousac	
479	Pagenot Joseph		Magnac-Laval	
480	Pagnat Joseph		Dompiere	
481	Paillet Jean		S <sup>t</sup> Hilair le Place	
482	Paillet Jean Auguste		Cieyre	
483	Palisse Arsène		S <sup>t</sup> Julien Laurin	
484	Pallier Alfred		Chalus	
485	M. A. Pallier		Meyrieux d'Issou	
486	Palvère François		Blond	
487	Panteix Guillaume		Eymontiers	
488	Parent Martial		le Chatelet et Vogues	
489	Parvy Jean		député de la M <sup>e</sup> femme	
490	Passeret Henri		délégué de Besac	
491	Pataud Jean		S <sup>t</sup> Lémard	
492	Patinand Joseph		Chateaupousac	
493	Pauliat J <sup>m</sup> 18 <sup>e</sup>	Limoges		
494	du Pavillon G.	Arat le Riv		
495	M. Penot	Conseiller Général		
496	Penot Emile	délégué de Nouy		
497	Penot Henri	Limoges		
498	Périgord Alexandre	Montrol-Jeuand		
499	Petit Coldeboucq Paul	Burnin-Boffy		
500	Peyratand François	Peyrat le Chateau		
501	Peypouret Raoul	Chalus		
502	Philippon Alexandre	Annac la Post		
503	Picot Jean M <sup>e</sup>	la Queyroux		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
504	Picard Louis	délégué de Limoges		
505	Pignier Eugène	} délégué de Coussac-Bonneval	} St-Julien Laurien	
506	Pinet Jean			
507	Pinet Louis	Conseiller Général		
508	Pintou Julien	délégué de Meuzac		
509	Planchon Joseph	} délégué de Villefavard	} St-Symphorien	
510	Planchon Louis			
511	Planchon Sébastien			
512	Plantadis Henri	} délégué de Coussac-Bonneval	}	
513	Le Play Pierre			
514	Pommier Pierre	} délégué de Souillac	}	
515	Pouffary Alexandre			
516	Pouge Pierre	} délégué de St-Sauveur-Eglé	}	
517	Poutarand Victor			
518	Poutissous François	} délégué de Chateaufort	} Bourdeix Jean	
519	Pouyot Leonard			
520	Pradeau Henri	} délégué de Meuzac	}	
521	Pradeau Jean			
522	Ragout Jean	} délégué de la Chapelle-Montbrun	}	
523	Rancus Pierre			
524	Pressentane Adrien	député de la 1 <sup>re</sup> circonscription		
525	Pugnaud Antoine	délégué de Bellac		
526	du Puybaudet Louis	} délégué de Dompierre	}	
527	du Puytison Martin			
528	Puy Antonin	} délégué de St-Junien	}	
529	Quéroix Leonard			
530	Querpiaud Leonard	} délégué de Meuzac	}	
531	Queyroi Fernand			
532	Quillet Mathieu	} délégué de Laurien	}	
533	Quinquand Eugène			
534	Quinty Guillaume	} délégué de la 1 <sup>re</sup> Circonscription	}	
535	Rabichon Fernand			

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la comm. nne de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
536	Raffier Pierre	délégué La Chapelle-Mouthaud		
537	Ragout Pierre	délégué de des Salles-Lavauguyon		
538	Rambaud André			
539	Ramproux Guillaume		Cussac	
540	Rapit François		Donnazac	
541	Ratat Victor		Beaumont	
542	Rateaud Jean		Gajoubert	
543	Ratier Baptiste	Conseiller d'arrondissement		
544	Rattier Pierre Adrien	délégué de	Cozac	
545	Raymond François		S <sup>t</sup> Laurent d'Arde	
546	Raynaud Pierre		Rochebournat	
547	Raynaud Pierre		Vidoux	
548	Reberpès Jean	Conseiller d'arrondissement		
549	Reberpès Simon		Idem	
550	Redon Emile	délégué de	Cromac	
551	Redon Jean		S <sup>t</sup> Genès	
552	Redon Maurice		S <sup>t</sup> Paul d'Espeyran	
553	Restoueix Pierre		S <sup>t</sup> Julien	
554	Reynet Leonard		S <sup>t</sup> Julien	
555	Rivière Pierre		Eymontiers	
556	Richard Adolphe		Bussieu-Poitevin	
557	Ricoux Blaise		Rancos	
558	Riffaud François		La Croix	
559	Riffaud J <sup>e</sup> M <sup>e</sup>		Larnac	
560	Riffaut Pierre		S <sup>t</sup> Omer	
561	Rigollet Alexandre		S <sup>t</sup> Martin la Marche	
562	Rivier Pierre	Conseiller d'arrondissement		
563	Rivière Louis	délégué de	Vorat	
564	Roby Martial		Idem Beaumont	
565	Roche Léon	Conseiller Général		
566	Roche Leonard	délégué de	S <sup>t</sup> Amant la Pêche	
567	Romain François	Conseiller Général		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
568	Romanet Jean	délégué de St Léonard		
569	Rosier Martial	}	Limoges	
570	Rouffand Simon		Magnac-Laval	
571	Rouffet Jules Jean		St Julien La Rivière	
572	Rougerie Junig		St Junig	
573	Rougier François		Nesmes	
574	Roumilhac Auguste		Roussac	
575	Roumilhac Eugène		St Sylvestre	
576	Roumilhac Martial		Chateaupoussac	
577	Rousseau Leonard		Ladignac le Long	
578	Roussillon Martial		Conseiller d'Arrondissement	
579	Roussy Denis	délégué de Chamboret		
580	Roux Germain	}	de la Croisille	
581	Roux Leonard		St Germain les Belles	
582	Roux Leonard		Glaucq	
583	Roux Marcel	Conseiller Général		
584	Ruby Jean	délégué de Feyrat le Chateau		
585	Sage François	de la Croisille		
586	Salagnac Jean	Conseiller d'Arrondissement		
587	Sarazy Léon	délégué de Glaucq		
588	Sarlangues François	de Limoges		
589	Sane Antoine	Conseiller Général		
590	Saubrier Hippolyte	délégué de Limoges		
591	Saumon Adrien	}	Maisonvieux	
592	Saussier Pierre		Magnac-Laval	
593	Sauve J <sup>m</sup> B <sup>e</sup>	Limoges		
594	Sazerat Jean	}	Aurcil	
595	Secrétin Pierre		St Hilaire la Platte	
596	Senamaud André	}	Veyrac	
597	Senamaud Michel		St Jovant	
598	Senèque Gabriel		Limoges	
599	Serru Gabriel		Eymouhiers	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
600	Simonnaud Pierre	délégué de Rochechouart		
601	Soubourou René	D <sup>o</sup> Ladignac Le long		
602	Soury Germain	Conseiller d'Arrondissement		
603	Soury Grégoire	délégué de Marval		
604	Sylvestre Jean	D <sup>o</sup> Pardoux		
605	Tandeau Gabriel	Coudat et Vicomte		
606	Tandeau de Massac	Royres		
607	Tarrade Amédée	Conseiller Général		
608	Tarrade Antoine	délégué de St Maurice & Bourn		
609	Tarrade Leonard	Magnac-Bourg		
610	Teilliet Thiophile	Faverdat		
611	Tétard Jacques	Bellac		
612	Texier	Conseiller Général		
613	Texier Jean	délégué de Chaptelat		
614	Texier Louis	Ambazac		
615	Thavenot Gabriel	Feyrat		
616	Thuilland Jean	Courzieu		
617	Théte	Conseiller d'Arrondissement		
618	Théulier y <sup>u</sup> B <sup>o</sup>	délégué de Roussac		
619	Thévenot Jean	Yempes		
620	Thierry Emile	D <sup>o</sup> Couvaut	Delamarques Jacques	
621	Thomas	Conseiller Général		
622	Thouvenon Pierre Paul	délégué de Bellac		
623	Thuilleras Pierre	Linars		
624	Tixier Leonard	Eymontiers		
625	Touanois Louis	Faverdat		
626	Tricard Maurice	Conseiller d'Arrondissement		
627	Tricard Pierre	délégué de St Martin		
628	Tricard Pierre	Oradour & Yempes		
629	Tricand Leonard	Chambort		
630	Tricand Pierre	Aixe et Vicomte		
631	Trouvi René	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
632	Valadas Louis	Conseiller d'Arrondissement		
633	Vallier Sabina	Député de la 1 <sup>re</sup> Vienne		
634	Vandermareq Pierre	Délégué de Neuquai		
635	Vardelle Marcel	Limoges		
636	Vaubourdolle Auguste	St Sylvestre		
637	Verges Martial	St Cyr		
638	Vergne Léonard	Jussac		
639	Véronique Pierre	Champagnac		
640	Vergnolle Jean	la Meyze		
641	Vérand Jean	Thouzon		
642	Vialle Guillaume	Olize sur Vienne		
643	Vignand Dupuy de St Laurent	Conseiller Général		
644	Vigneras Etienne	Conseiller d'Arrondissement		
645	Vigneras Martial	Délégué de Scailhae		
646	Villatte Jean	Peupillaud		
647	Villeneuve Pierre	St Pierre de Souvignac		
648	Villoutreix Baptiste	Limoges		
649	Vinour Antoine	Conseiller d'Arrondissement		
650	Vironland Jean	Délégué de Marval		
651	Vroulet Jean	St Mathieu		
652	Voisin André	Bujaloux		
653	Voisin Eugène	Limoges		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Limoges, le 5 Décembre 1924.



*[Handwritten signature]*

1091

DÉPARTEMENT  
de la Haute-Vienne

MODÈLE n° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Bellac</i>					
<i>Canton de Bellac</i>					
<i>Bellac</i>	<i>Gendraud Léopold</i>	<i>a accepté</i>	<i>Bonnin Auguste</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Mircaux Adrien</i>	}	<i>Fayaud François</i>	<i>do</i>	
	<i>Bugnaud Antoine</i>				
	<i>Garsault Charles</i>				
	<i>Arbellot-Jeremie Marc</i>				
	<i>Dubuisson J<sup>e</sup> B<sup>e</sup></i>				
	<i>Tétard Jacques</i>				
	<i>Cluzeau Eugène</i>				
<i>Theurron Pierre Paul</i>					
<i>Blanzac</i>	<i>Marsaudon François</i>	<i>a accepté</i>	<i>Morgan Jean</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Marot Julien</i>	<i>do</i>			
	<i>Sabetouille Pierre</i>	<i>a accepté</i>	<i>Sadigaillon Marcel</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Blond</i>	<i>Sartigaud Marcellin</i>	}			
	<i>Falcois François</i>				
<i>S<sup>t</sup> Bonnet de Bellac</i>	<i>Duquet Sylvain</i>	<i>a accepté</i>	<i>Graindorge Léon</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Moreau Israël</i>	<i>do</i>			
<i>S<sup>t</sup> Julien les Combes</i>	<i>des Moustiers-Méruville</i>	<i>a accepté</i>	<i>Delage Joseph</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Sachâtre J. B.</i>	<i>do</i>			
<i>Peprat de Bellac</i>	<i>Ducoux J<sup>e</sup> B<sup>e</sup> Adolphe</i>	<i>a accepté</i>	<i>Bugnaud Pierre</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Chambragne François</i>	<i>do</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<h2>Canton de Bessines</h2>					
Bessines	Rougier François	a accepté	Quincampoix <sup>F<sup>ois</sup></sup>	a accepté	
	Lebrun François	}	Meilland Jacques	do	
	Sardillier Jean				
	Vardant Emile				
	Lagorcey François				
	Meilland Pierre				
Eolles	Maurigner François	a accepté	Leossier François	a accepté	
	Dufour Leon	do			
Frorental	Cherrien François	a accepté	Levant J <sup>n</sup> B <sup>e</sup>	a accepté	
	Adam Simon c. m.	do			
Mortierolles	Lutheil Auguste	a accepté	Planchon François	a accepté	
	Planchon Louis	do	Joseph		
St Pardonx	Martiny du Puytison	a accepté	Lugnet Renaud	a accepté	
	Dybroste Jean	do			
Razis	Decrossas Raymond	a accepté	Beaurianne Pierre	a accepté	
	Coutet Martial	}			
	Fondanèche Michel				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
<h1>Canton de Chateauponsac</h1>						
St Amant - Magnezac	Savaud Laurent	a accepté	Penot Eugène	a accepté		
	Bernard Alexandre	o				
Balledent	Duprey Pierre	a accepté	Gadiffand Jean	a accepté		
	Duthoit François Aini (Sabre)	o				
Chateauponsac	Doucet Joseph, adjt	a accepté	Laclautre Pierre c. m.	a accepté		
	Koumilhae Martial c. m.	}	Jouanny aini, c. m.			
	Desmoulin Pierre, c. m.					
	Dudithien Auguste c. m.					
	Gaumont Pierre, c. m.					
	Nourrin Henri, c. m.					
	Jabaud François c. m.					
	Jouanny Pierre, c. m.					
	Brettonnet Jean, c. m.					
	St Priest le Betou		Marcet Emile	a accepté	Duprey François	a accepté
Rancor	Bastier Jean		a accepté	Ricoux Baptiste	a accepté	
	Filloux Jean	}				
	Ricoux Blaise					
St Jorin - Surlac	Cardinaud Pierre Ebn		a accepté	Charrioux Jean	a accepté	
	Bognaud Louis Joseph Alexandre	o				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton du Jorat</b>					
Orsat le Riez	g. du Pavillon	a accepté	de Saquenille Bertrand	a accepté	
	de Sabeige Henri	do			
la Bayeuze	Desgranges Eugène	a accepté	Dupuychaumet André	a accepté	
la Croix	Grangeaud Gabriel	a accepté	Peprand Jean	a accepté	
	Riffaud François	do			
Tarnac	Riffaud J <sup>B</sup>	a accepté	Dunoyer Pierre	a accepté	
	Quillon Antoine	do			
Linsac	Bagnos Joseph	a accepté	Pluchon Jean Marie	a accepté	
le Jorat	Beissat Marcel	a accepté	Laflavandrie Pierre	a accepté	
	Daudet Gabriel		Commun Jean		
	Coulaud J <sup>B</sup>				
	Doucet Jean				
	Rivière Louis C. M.				
	Dupieux Jean				
Oradour St Genest	Garnier Camille	a accepté	Hilaire Jean	a accepté	
	Chuseau Henri	do			
St Quentin	Riffaut Pierre	a accepté	Mathieu Pierre	a accepté	
	Blois Jean	do			
St Jorin la Marche	Bonnin Jean	a accepté	Peprand Ernest	a accepté	
	Denis François	do			
Tersannes	Gorgeot Henri	a accepté	Léveillé Jean	a accepté	
Thiat	Geai J <sup>B</sup>	a accepté	Roy Ernest	a accepté	
	Maignoux Alexandre	do			
Verreuil - Moustiers	Berneron Louis	a accepté	Pouffary François	a accepté	
	Dupuydupin Hilain	do			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
<b>Canton de Magnac - Savat</b>						
Nornpierre	Pagnat Joseph	a accepté	Garnat Jean	a accepté		
	de Fuybaudet Louis	do				
Droux	Penot Emile	a accepté	Pinand Jean	a accepté		
	Massonnaud Jean	do				
St-Hilaire la Truille	Secretin Pierre	a accepté	Hurbe Emile	a accepté		
	Aucomte J <sup>m</sup> B <sup>m</sup>	do				
St-Jeger - Magnac	Moreau Pierre	a accepté	Pagnat François	a accepté		
	Tauby Louis	}				
	Dichon Arice					
Magnac - Savat	Marchequet Benoit	a accepté	Coissard Etienne	a accepté		
	Saussier Pierre	}			Doucet Joseph	do
	Delage Joseph					
	Doucet Jean					
	Kouffaud Simon					
Villesavard	Pagenot Joseph		Bessonnaud Joseph	a accepté		
	Planchon Sébastien	a accepté				
	Saroche Alphonse	do				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Mézières sur Oise</i>					
<i>J<sup>t</sup> Barbant</i>	<i>Michelet Louis</i>	<i>a accepté</i>	<i>Giraud Etienne</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Artaud Gabriel</i>	<i>o</i>			
<i>Bussière - Boffy</i>	<i>Petit Coldeboeu Paul</i>	<i>a accepté</i>	<i>Cagnaud Etie</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Dupin Emile</i>	<i>o</i>			
<i>Bussière - Poitevine</i>	<i>Richard Adolphe</i>	<i>a accepté</i>	<i>Petit Armand</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Néveau Jules</i>	<i>o</i>			
	<i>Marchadier Camille</i>	<i>o</i>			
<i>Gajoubert</i>	<i>Kateaud Jean</i>	<i>a accepté</i>	<i>Fougeras François</i>	<i>a accepté</i>	
<i>J<sup>t</sup> Martial</i>	<i>Chagnaud Pierre</i>	<i>a accepté</i>	<i>Riffaut Pierre Eugène</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>de la Coussaye Emma- rue</i>	<i>o</i>			
	<i>D<sup>r</sup> A. Pallier</i>	<i>a accepté</i>			
<i>Mézières s/Oise</i>	<i>Quillet Louis</i>	<i>o</i>	<i>Loriquet Jean</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Quénant J<sup>e</sup> B<sup>e</sup></i>	<i>o</i>			
<i>Montrot - Anard</i>	<i>Perigord Alexandre</i>	<i>a accepté</i>	<i>Labioche Leonard</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Chalambaud J<sup>e</sup> B<sup>e</sup></i>	<i>o</i>			
<i>Montemart</i>	<i>Aléjeline Antoine</i>	<i>a accepté</i>	<i>Parinaud Alexandre</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Novic</i>	<i>Duprat Marcelin</i>	<i>a accepté</i>	<i>Mondouland François</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Desset Pierre</i>	<i>o</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
<i>Canton de Mantiat</i>						
<i>Berneuil</i>	<i>Nouailher Henri</i>	<i>a accepté</i>	<i>Barthélemy Louis</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Moreau Jean</i>	<i>do</i>				
<i>Breuil-laufa le Nuis</i>	<i>de Nouvallier Henri</i>	<i>a accepté</i>	<i>Arnould Jules</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Bureau J<sup>r</sup> M<sup>h</sup></i>	<i>do</i>			<i>Troubat Jean</i>	<i>a accepté</i>
<i>Chamboret</i>	<i>Roussy Denis</i>	<i>a accepté</i>	<i>Chahvat André</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Ticaud Simon</i>	<i>do</i>				
<i>Cieuz</i>	<i>Paillet Jean Auguste</i>	<i>a accepté</i>	<i>Salade Martial</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Sabard Joseph</i>					
	<i>Guérol Mathieu</i>					
<i>Compreignac</i>	<i>Fontanier Jacques</i>	<i>a accepté</i>	<i>Meyrat Louis</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Bureau Elie</i>					
	<i>Beyraud François</i>					
<i>Mantiat</i>	<i>Brouillard</i>	<i>a accepté</i>	<i>Fontanillas</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Chêne</i>					
	<i>Breuil</i>					
<i>Roussac</i>	<i>Theulier J<sup>r</sup> M<sup>h</sup></i>	<i>a accepté</i>	<i>Péicaud François</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Roumillac Auguste</i>	<i>do</i>				
<i>S<sup>t</sup> Symphorien</i>	<i>Planchon Joseph</i>	<i>a accepté</i>	<i>Chalifour Rouard</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Dumarivieux François</i>	<i>do</i>				
<i>Thouzon</i>	<i>Malivert Louis</i>	<i>a accepté</i>	<i>Faure J<sup>r</sup> M<sup>h</sup></i>	<i>a accepté</i>		
	<i>Vérinaud Jean</i>	<i>do</i>				
<i>Vaubry</i>	<i>Maurat-Pallang Albert</i>	<i>a accepté</i>	<i>Gourinat Pierre</i>	<i>a accepté</i>		
	<i>de Cordon Guy</i>	<i>do</i>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de St Sulpice les Feuilles</i>					
<i>Arnac la Poste</i>	<i>Bontant Joseph</i>	<i>a accepté</i>	<i>Breuilhan Ferdinand</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Sétang Pierre</i>				
	<i>Philippon Alexandre</i>				
<i>Cromac</i>	<i>Redon Emile</i>	<i>a accepté</i>	<i>Guigneaux Martin</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Fillon Alexandre</i>				
<i>St Georges les Landes</i>	<i>Blot J<sup>m</sup> B<sup>m</sup></i>	<i>a accepté</i>	<i>Deboniges Alexandre</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Duchaine Joseph</i>	<i>3<sup>o</sup></i>			
<i>les Grands-Châteaux</i>	<i>Marchadier Albert</i>	<i>a accepté</i>	<i>Gauti Jean</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Quinquaud Eugène</i>	<i>3<sup>o</sup></i>			
<i>Jouac</i>	<i>Prac Victor</i>	<i>a accepté</i>	<i>Boutin Eugène</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Duplan Hippolyte</i>	<i>3<sup>o</sup></i>			
<i>Sussac les Eglises</i>	<i>Maublant Lion</i>	<i>a accepté</i>	<i>Desmousseau Marcelin</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Gaillard Joseph</i>				
	<i>Pouffary Alexandre</i>				
<i>Mailhac St Benoit</i>	<i>Moreau Pierre</i>	<i>a accepté</i>	<i>Moulin Emile</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Joly Charles</i>	<i>3<sup>o</sup></i>			
<i>St Martin le Haut</i>	<i>Rigollet Alexandre</i>	<i>a accepté</i>	<i>Chaffray Clément</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Gahat Camille</i>	<i>a accepté</i>			
<i>St Sulpice les Feuilles</i>	<i>Dupuis Lion</i>		<i>Massard Ernest</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Faugère Louis</i>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Arrondissement de Limoges</b>					
<b>Canton d'Aixe sur Vienne</b>					
Aixe sur Vienne	Ticaud Pierre	a accepté	Amant Martial	a accepté	
	Daudet Guillaume	}	Jacquet Jean	do	
	Sarue Jean				
	Eugény Jules				
	Aymard Lionard				
	Lesplanchus Leon				
	Vialle Guillaume				
	Breuil Pierre				
	Fayard. anc. com. gén.				
Beynac	Vandermoncq Pierre	a accepté	Senamand Pierre	a accepté	
	Beypaud Pierre	do			
Bosmie	Ciepiat Pierre	a accepté	Jamand Armand	a accepté	
	Netouille Joseph	do			
Burgnac	Charelas Baptiste	a accepté	Mouaillhas Jean	a accepté	
Fougnac	Bertrand René	a accepté	Guyot Jean	a accepté	
	Fugier Etienne Sébastien	do			
St Martin la Vieuze	Lesbordes Jérôme	a accepté	Sabourdy Léonard	a accepté	
	Barret Jean Baptiste	do			
St Priest sous Aixe	Blanchard Jean Louis	a accepté	Madand Pierre	a accepté	
	Blanchard Pierre	do			

11-366-1923. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sereilhac	Vignères Martial	a accepté	Tarnaud Lion	a accepté	
	Gussoubier Jean				
	Desbordes Adrien				
Verneuil s/Seine	Duvert Charles	a accepté	Theraud Jean	a accepté	
	Fournier Jean				
	Martinand Jérôme				
St. Yrieix sous Aixe	Hariland André	a accepté	Gandois Christophe	a accepté	
	Denis Simon	do			
Canton d'Ambarzac					
Ambarzac	Marquet Jean B <sup>te</sup>	a accepté	Lurmy André	a accepté	
	Galoux Léonard				
	Bonnet Jean				
	Bigas Jean				
	Grasdesot Pierre				
	Marraud Jean B <sup>te</sup>				
	Barthelet Léonard				
	Tézier Louis				
Beaune	Grasdesot Charles		Martin Jean	a accepté	
	Bretagne Lion	a accepté			
les Billanges	Rohy Martial	do	Goudard François	a accepté	
	Brunetaud Louis	a accepté			
	Mérigot Victor	do			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bonnac la Côte	Delagnia M <sup>al</sup> , main	a accepté	Moreau Emule	a accepté	
	Foussain Jean, adj <sup>t</sup>	o			
St-Sauvent les Eglises	Girardy Jean	a accepté	Brandy Marcelly	a accepté	
	Poutarand Victor	o			
St-Priest - Taurion	Chadelas Pierre	a accepté	Mourier Martial	a accepté	
	Chatenet Leonard				
Rilhac - Rancou	Barrière Antoine				
	Maland Louis	a accepté	Chabrol Jean	a accepté	
St-Sylvestre	Sachery J <sup>m</sup> B <sup>h</sup>	o			
	Bourbonnaud Jean	a accepté	Boulland Jean	a accepté	
	Vaubourdolle Auguste				
	Kournilhac Eugène				
<h3>Canton de Chateauneuf</h3>					
Chateauneuf	Chicot Paul	a accepté	Dugot Martial	a accepté	
	Patinand Joseph				
La Croisille	Delanne Lion				
	D <sup>r</sup> Alfred Blanc	a accepté	Chateau Eugène	a accepté	
	Roux Germain				
St-Gilles les Forêts	Sage François				
	Ballot Leonard	a accepté	Priest Victor	a accepté	
Linards	Fraisseix Jean	a accepté	Fernand Leonard	a accepté	
	Thuilleras Pierre				
	Legérald Jean				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marléon	Pouge Pierre	a accepté	Paris Leonard	a accepté	
	Bourriquet Louis	o			
St Méard	Goumillout Leonard	a accepté	Bartaud Fern	a accepté	
	Lamarque Leonard	o			
Neuvic - Entier	Chadelaud Jean <small>mair</small>	a accepté	Carpe Jean	a accepté	
	Martageis <small>Fr<sup>ois</sup></small>	}			
	Bernard <small>Fr<sup>ois</sup></small>				
Roziers St Georges	Sejeune Leonard <small>Viam</small>	a accepté	Charbonniand Leonard	a accepté	
	Sejeanpetit Martin	o			
Jurdoux	Orenat Louis	a accepté	Madrange Jean	a accepté	
	Fancher Louis	a accepté			
Jussac	Saleuf Louis	}	Longis Jean	a accepté	
	Vergne Leonard				
Canton d'Espionniers					
St Amand le Petit	Roche Leonard	a accepté	Delaye Leonard	a accepté	
St Anne St Priest	Fancher Emile	a accepté	Renolle Julien	a accepté	
	Beraud François	o			
Augne	Quinty Guillaume	a accepté	Forêt Antoine	a accepté	
	Huquet Leonard	o			
Beaumont	Dubayle Désiré	a accepté	Vareille Louis	a accepté	
	Katat Victor	o			
	Voisin André	a accepté			
Bujaleuf	Boumy Antoine	}	Crougnand François	a accepté	
	Bézingue Fern				



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cheissoux	Mathieu Jean	a accepté	Champaud Joseph	a accepté	
	Barenant Antoine	do			
Dornes	Lamy François	a accepté	Trassoudaine Léonard	a accepté	
	Thevenot Jean	do			
Espouitiers	Serru Gabriel	a accepté	Nony Denis	a accepté	
	Anglerand Blaise		Talabot Léonard	do	
	Legrand Jean				
	Panteix Guillaume				
	Chaussat Arsène				
	Meilhac Léonard				
	Tixier Léonard				
	Rivière Pierre				
	Cygne Martial				
St Julien le Petit	Vauchère Jean	a accepté	Thomas Adrien	a accepté	
	Caillamaud Louis	do			
Nedde	Loudouevineix Julien	a accepté	Lacom François	a accepté	
	Dorhat Etienne				
	Bouty Jean				
Perpat le Chateau	Lasaud (mar.) Marcel	a accepté	Lepeletier Jean	a accepté	
	Neuvialle André		Villejoubert Léonard	do	
	Pepratand François				
	Ruby Jean				
	Falourcié Joseph				
Remprat	Fazille Martin				
	Nouaille Pierre	a accepté	Conty Julien	a accepté	
	Cancalon Eugène	do			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Saurière</b>					
Nersac	Vautriat Pierre	a accepté	Quiot Jules	a accepté	
	Garant Henri	}			
	Passeret Henri				
Sabreilles	Désenfans Paul	a accepté	Serpier François	a accepté	
	Clutaud Auguste	so			
La Jonchère	de Liobardy Charles	a accepté	Nozière Victor	a accepté	
	Bouteillouy Pierre	so			
Saurière	Quillet Mathieu	a accepté	Audoin François	a accepté	
	Chassagnand Jérôme	so			
St Léger la Montagne	Jouandeau Étienne	a accepté	Bonnand Henri	a accepté	
	Balabaud Pierre	so			
St Sulpice Saurière	Pignier Eugène	a accepté	Reix François	a accepté	
	Palisse Arsène	}			
	Rouffet Jules Jean				
<b>Canton de St Léonard</b>					
Champnières	Mounier Philippe	a accepté	Roux Louis	a accepté	
	Faye François	so			
St Chatenet en Vognoy	Boutissous François	a accepté	Bourdeix Jean	a accepté	
	Parent Martial	so			
St Veris des Murs	Barbou des Plaus Gabriel	a accepté	Garat Jean Baptiste	a accepté	
	Malètes Léonard	so			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cyboulès la Geneytouse	Maurrot Jean (maire) Picat J. B. <sup>te</sup> Malthieu Emile	a accepté a accepté do	Chillon Jean Delaurant François	a accepté a accepté	
St Leonard	Pataud Jean Marchais Henri Caffy Jean Romanet Jean Devand Jean Bidand Leonard Sebraud François Canou François Denardou François	a accepté }	Morand François Pouge François	a accepté do	
St Martin - Tessus	Tricard Pierre Rabichon Firmin	a accepté do	Perichon Leonard	a accepté	
Moissannes	Ducros J. B. <sup>te</sup> Dejaye Leonard	a accepté do	Pratigue Joseph	a accepté	
Rogères	Tandeau de Marsac Amédée Sebeau Jacques	a accepté do	Boudet Eugène	a accepté	
Sauriat	Dourdet Emile Majour Jules Moulinjeune Jean	a accepté }	Moreau Guillaume	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Commune de Limoges - Cantons Nord. Sud. Est. Ouest</i>					
<i>Limoges</i>	<i>Villoutreix Baptiste</i>	<i>a accepté</i>	<i>Depert Louis</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Baile Leonard</i>		<i>Coulandon Antoine</i>		
	<i>Cérier Martien</i>		<i>Barataud Jacques</i>		
	<i>Sauve Jean B<sup>e</sup></i>		<i>Vareille François</i>		
	<i>Voisin Eugène</i>		<i>Besse François</i>		
	<i>Senecque Gabriel</i>				
	<i>Marty Alexandre Louis</i>				
	<i>Picaud Lion J<sup>e</sup> B<sup>e</sup></i>				
	<i>Dupand Martial</i>				
	<i>Martin Jacques</i>				
	<i>Poujol Leonard</i>				
	<i>Saubrier Hippolyte Eugène</i>				
	<i>Dubant François</i>				
	<i>Haucodie François</i>				
	<i>Malbec François</i>				
	<i>Penot Henri</i>				
	<i>Vardelle Marcel Léon</i>				
	<i>Pauliat J<sup>e</sup> B<sup>e</sup></i>				
	<i>Fraissais Antoine</i>				
	<i>Rosier Martial</i>				
<i>Mareaud Louis</i>					
<i>Sarlangues François</i>					
<i>Déry François</i>					
<i>Bonnet Léon</i>					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Limoges - Est</b>					
Le Palais / Vienne	Buret Jean	a accepté	Carriat Denis	a accepté	
	Marmoussy Albert	1 <sup>o</sup>			
<b>Canton de Limoges - Ouest</b>					
Courzeix	Aymard Jean	a accepté	Jancailhac Lionard	a accepté	
	Demasson Martial				
	Theillaud Jean				
Isle	Fagois Abel	a accepté	Vatard Lionard	a accepté	
	Lacombe Antoine				
	Jacquet François				
<b>Canton de Limoges - Sud</b>					
Auneil	Sazerot Jean	a accepté	Dutreix Jean	a accepté	
	Mardout Etienne	1 <sup>o</sup>			
Condat / Vienne	Tandeau Gabriel	a accepté	Cubertafond J <sup>m</sup> 18 <sup>81</sup>	a accepté	
	Carabin Pierre	1 <sup>o</sup>			
Feytiat	Thavenot Gabriel	a accepté	Piquet Comte	a accepté	
	Demaison Antoine	1 <sup>o</sup>			
St Just le Martel	Brisset Louis	a accepté	Moreau Lionard	a accepté	
	Faucher Lionard	1 <sup>o</sup>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Panazol	Gaumontie Leonard	a accepté	Picat Jean	a accepté	
	Sabesse Jean				
	Fauré Leonard				
Solignac	Georges Semaigne Dubuis	a accepté	Satrille Jacques	a accepté	
	Pommier Pierre	do			
Le Vigen	S. Play Pierre	a accepté	Vandermoncq Victor	a accepté	
	Muret Louis				
	Francus Pierre				
Canton de Nieul					
Chaptelat	Barry Jean	a accepté	Mondy Prosper	a accepté	
	Texier Jean	do			
St Gene	Redon Jean	a accepté	Foussat Martial	a accepté	
	Jeantaud Pierre	do			
St Jovent	Dupin Denis	a accepté	Marziou Pierre	a accepté	
	Senamaud Michel	do			
Nieul	Foussat Louis Romain	a accepté	Couvidou Jean 18 <sup>e</sup>	a accepté	
	Ragout Pierre	do			
Perpithac	Villatte Jean	a accepté	Couvidou Paulin	a accepté	
	Bois Jean				
	Couvidou Pierre				
Verpae	Senamaud André	a accepté	Boileau Pierre	a accepté	
	Lenoir Mathieu				
	Hervemaud Leonard				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Pierrefeu</i>					
<i>Boisseuil</i>	<i>Mousnier - Buisson</i>	<i>a accepté</i>	<i>Rouger Léon</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Faurio Léon</i>	<i>1<sup>o</sup></i>			
<i>S<sup>t</sup> Bonnet - Briance</i>	<i>de la Sande Auguste</i>	<i>a accepté</i>	<i>Devaux Jean</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Mauumont Ferdinand</i>	<i>1<sup>o</sup></i>			
<i>Cuyjeaux</i>	<i>Nicot Pierre, adjt</i>	<i>a accepté</i>	<i>Bonnetand Jean, c.m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Wache Léonard, c.m.</i>	<i>1<sup>o</sup></i>			
<i>S<sup>t</sup> Genest</i>	<i>de Suret Pierre</i>	<i>a accepté</i>	<i>Chappier Georges</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Ducher Etienne</i>	<i>1<sup>o</sup></i>			
<i>S<sup>t</sup> Hilain - Bon<sup>ad</sup></i>	<i>Quérin Jean M<sup>h</sup></i>	<i>a accepté</i>	<i>Cassacin Guillaume</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Chabrier Léonard</i>	<i>1<sup>o</sup></i>			
<i>S<sup>t</sup> Jean - Sigouze</i>	<i>de la Bachellette</i>	<i>a accepté</i>	<i>Fancher Jean</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Barret Jean</i>	<i>1<sup>o</sup></i>			
<i>S<sup>t</sup> Mamie les Brousses</i>	<i>Tarrade Antoine, m.</i>	<i>a accepté</i>	<i>Redon Thomas</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Deschamps Pierre adjt</i>	<i>1<sup>o</sup></i>			
<i>S<sup>t</sup> Paul d'Éyjean</i>	<i>Redon Mamie</i>	<i>a accepté</i>	<i>Fancher Etienne</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Renardou Jean</i>				
<i>Pierrefeu</i>	<i>Fougeras Savignolle</i>				
	<i>Augustin</i>				
	<i>Dezeirand Jean</i>	<i>a accepté</i>	<i>Bertrand François</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Besse Etienne</i>	<i>1<sup>o</sup></i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Arrondissement de Rochechouart</b>					
<b>Canton de St Junien</b>					
St Brice	Fianas Antoine	a accepté	Bernard Jean	a accepté	
	Bordas Antoine	}			
	Boissou Etienne				
Chaillac s/ Vienne	Menut Pierre		a accepté	Ducolombier Louis	a accepté
	La Brousse Jean	}			
	Boulestic Martial				
Javerdat	Tournais Pierre	a accepté	Raymond Emile	a accepté	
	Tilliet Théophile	so			
St Junien	Gagne Auguste	a accepté	Brachet Jean M <sup>e</sup>	a accepté	
	Py Antoine	}	Vergnaud Paul		
	Rougier Julien		Burband Jean		
	Boisne Emile				
	Decouty Jean				
	Savagnas Joseph				
	Gandy Paul				
	Pestoucq Pierre				
	Reynet Leonard				
	Duthiers Julien				
	Quérois Leonard				
Chabeaudie Joseph Pierre					



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Martin de Juze	Gibouin Emile,	a accepté	Codet Pierre	a accepté	
	Grand Pierre	so			
Cradon s/ Glau	Mercier François	a accepté	Chapeau Pierre	a accepté	
	Lacroix Jean	}			
	Clavaud Mathieu				
St Victornien	Bardet Antoine	a accepté	Lecomte Leonard	a accepté	
	Lavaud François	so			
Canton de St Laurent s/ Gonne					
St Auvant	Thierry Emile, c. 17	a accepté	Delasvergnes Jacques	a accepté	
	Andrieux Pierre, c. 17	}			
	Dussoubier Martial, c. 17				
Cognac	Brun Jean	a accepté	Feyerand Martial	a accepté	
	Kattier Pierre Adrien	}			
	Jude Jean				
St Cyr	Leboutet Pierre	a accepté	Leboutet Andre	a accepté	
	Verger Martial	so			
Gonne	de St-Milene Henri	a accepté	Raymondaux Armand	a accepté	
	Leboutet Jean	so			
	Marsaud Michel	a accepté			
St Laurent sur Gonne	Descubes Leonard	}	Lacotte Leonard	a accepté	
	Bouchaud Pierre				
	Andrieux Martial	}			
	Massaloux Pierre				
	Arnaud Pierre				
	Raymond François				
St Marie de Vaug	Delhoume Pierre	a accepté	Bardet Martial	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de S<sup>t</sup> Mathieu</i>					
<i>la Chapelle Montbrand</i>	<i>Pragout Jean</i>	<i>a accepté</i>	<i>Conturier Jean</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Raffier Pierre</i>	<i>o</i>			
<i>Tournazac</i>	<i>Chamoulaud Jean</i>	<i>a accepté</i>	<i>Brejoude Jean</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Dupuy Leonard</i>				
	<i>Rapit François</i>				
<i>Maisonnais</i>	<i>Saumon Adrien, adj<sup>t</sup></i>	<i>a accepté</i>	<i>Besse Jean</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Dupeyrat Alfred, c. m.</i>				
	<i>Levrant François, c. m.</i>				
<i>Marval</i>	<i>Soury Grégoire</i>	<i>a accepté</i>	<i>Cadet Pierre</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Viroulaud Jean</i>				
	<i>Mandon François</i>				
<i>S<sup>t</sup> Mathieu</i>	<i>Hugonneau - Dessard Jacques</i>	<i>a accepté</i>	<i>Rijasse Etienne, c. m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Alliat J<sup>n</sup> B<sup>n</sup>, adj<sup>t</sup></i>		<i>Grandveau Nicolas, c. m.</i>	<i>o</i>	
	<i>Chabaud Joseph</i>				
	<i>Faret Leonard, c. m.</i>				
	<i>Babayou Jean, c. m.</i>				
<i>Milhaquet</i>	<i>Viroulet Jean, c. m.</i>				
	<i>Fredon Emile</i>	<i>a accepté</i>	<i>Gady Leonard</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Penso</i>	<i>Madien André</i>	<i>a accepté</i>	<i>Comper François</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Empoite Martial</i>	<i>o</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton d'Oradour sur Vayres</i>					
<i>S<sup>t</sup> Bazile</i>	<i>Merle Jean</i>	<i>a accepté</i>	<i>Grandet Louis</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Champagnac</i>	<i>Vergnerique Pierre</i>	<i>a accepté</i>	<i>Raffier Martial</i>	<i>a accepté</i>
		<i>Boutinaud Pierre</i>			
		<i>Barbe Pierre</i>			
<i>Champsac</i>	<i>D<sup>e</sup> Eugène Nicolas</i>	<i>a accepté</i>	<i>Ducros Antoine</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Fayemendie François</i>				
	<i>Simousin Jean</i>				
<i>Cussac</i>	<i>Fugier - Puyboyer</i>	<i>a accepté</i>	<i>Besse Jean (receveur municipal)</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Kamproux Guillaume</i>				
	<i>Besse Pierre</i>				
<i>Oradour sur Vayres</i>	<i>Orenier J<sup>e</sup> B<sup>e</sup></i>	<i>a accepté</i>	<i>Denille Pierre</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Danède Pierre</i>		<i>Gandois Jean</i>	<i>so</i>	
	<i>Sabat Louis</i>				
	<i>Boutinaud Leonard</i>				
	<i>Ticard Pierre</i>				
	<i>Chenand Justin</i>				
<i>Canton de Rochechouart</i>					
<i>Cheronnae</i>	<i>Javeland Jean</i>	<i>a accepté</i>	<i>Cormenier Emile</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Lachaise Jean</i>	<i>so</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rochechouart	Desbordes Eugène, m.	a accepté	Granet Pierre, c. m.	a accepté	
	Marquet Octave, c. m.	}	Chaleix François, c. m.	so	
	Simonnaud Pierre, c. m.				
	Arloing Jean, c. m.				
	Raynaud Pierre, c. m.				
	Gady Pierre, c. m.				
	Fougeaud Martial, c. m.				
	Michel Antoine, c. m.				
Lédairac André, c. m.					
Les Salles - Lavauguyon	Rambaud André, m.	a accepté	Rougier Emile	a accepté	
	Berthet Michel, adj. t.	so			
Vayres	Sachaix Jean René	a accepté	Raffier Jean	a accepté	
	Clapaud Jean	}			
	Laverque Antoine				
Videix	Crouzet Auguste		a accepté	Rougier Jules	a accepté
	Raynaud Pierre	so			
Arrondissement de St-Yrieix					
Canton de Chalus					
Bussière - Galant	Aurons Max	a accepté	Mouly Léonard	a accepté	
	Bonnet Louis	}	Delantrette Jean	so	
	Lacom Jean				
	Charbonnier Jean				
	Combroury Jean				
	Coudert Jean				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Les Cars	Doignon Antoine,	a accepté	Parthonnaud Pierre	a accepté	
	Chirot Pierre,	1 <sup>o</sup>			
Chalus	Peironnet Raoul	a accepté	Deléron Noël	a accepté	
	Marty Philippe	}	Gauthier Martial	1 <sup>o</sup>	
	Pallier Alfred				
	Dautriat Paul				
	Quignard Joseph				
	Coineau Louis				
Flavignac	Buisson Pierre	a accepté	Tharaud Simon	a accepté	
	Dauriat Bapt.	}			
Chanterand Martial					
Savignac	Desbordes François	a accepté	Faye Jean Baptiste	a accepté	
S <sup>t</sup> Nicolas	Beypand Louis	a accepté	Beauduffe Jean	a accepté	
Pageas	Desbordes Martial	a accepté	Buisson Antoine	a accepté	
	Desvilles Pierre Antoine	1 <sup>o</sup>			
<h3>Canton de S<sup>t</sup> Germain les Belles</h3>					
Chateau-Choux	Jarrand Aubin	a accepté	Massonnerie	a accepté	
	Mouret Lion	}			
	Audevard François				
S <sup>t</sup> Germain les Belles	Safarce Léonard	a accepté	Borie Jean	a accepté	
	Janicot Jean	}			
	Roux Léonard				
Glaugo	Sarazy Lion	a accepté	Lerand Jean	a accepté	
	Roux Léonard	1 <sup>o</sup>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Magnac-Bourg	Desmaison J <sup>n</sup> B <sup>t</sup> Tarnade Leonard	a accepté do	Brondeau François	a accepté	
Meuzac	Fritille Jean, m. Pinton Julien Querpiaud Leonard	a accepté } }	Lapeyre Guillaume	a accepté	
La Porcherie	Coignac Louis Sagratville Antoine Lachaud Jean	a accepté } }	Casterot Pierre	a accepté	
Vicq	Desmoulin Louis Blanzat Pierre Fauré Joseph	a accepté } }	Pauzat Antoine	a accepté	
St Vitte	Nanot Joseph - m. Chiardet Jean - adj <sup>t</sup>	a accepté do	Gilles Leonard	a accepté	
Canton de Nexon					
St Hilair les Plais	Dugény Martial Paillet Jean	a accepté do	Desplanches Adrien	a accepté	
Janailhac	Barette François Faye Jacques	a accepté do	Fouhaud Michel	a accepté	
Meilhac	Mousnier Sylvain Mathieu Pierre jeune	a accepté do	Mathieu Pierre aîné	a accepté	
La Meyze	Vergnolle Jean Gumbert Henri Bragard Pierre	a accepté } }	Béchade Jean	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Nexon	Boutaud-Lacombe albert	a accepté	Antier François	a accepté		
	Pradeau Henri	}	Rattier Aubry	jo		
	Desplanches Leonard					
	Faucher Pierre					
	Queyroi Fernand					
St Priest - Vigour	Delong André	}				
	Villeneuve Pierre		a accepté	Peypat Jean	a accepté	
	Marty Jean					
Rilhac - Gastours	Barrière Mathurin	}				
	Delignat Savand Auguste		a accepté	Mayéras Pierre	a accepté	
La Roche l'Abailh	Labruno Marcelin	jo				
	Pradeau Jean	a accepté	Texier Jean Bapt <sup>te</sup>	a accepté		
	Desplanches Leonard	}				
Moreau Pierre						
<u>Canton de St Yrieix</u>						
Le Chalarand	Decay Henri	a accepté	Gorce Jean	a accepté		
	Verrier Jean	jo				
Coussac - Bonnières	Imbaud Jean	a accepté	Savand Pierre	a accepté		
	Plantadis Henri	}	Goudal Pierre	jo		
	Massy Antoine					
	Jarry Joseph					
	Semanus Martin					
Monville François	Pinet Jean	}				
	Coste Leonard					
	Coineaud Jean					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Glandon	Champagne Antoine	a accepté	Javernaud André	a accepté	
	Boulangier François	jo			
Sadignac p. Le song	Dufour Jean	a accepté	Picot Antoine	a accepté	
	Jarrand Martial	}	Grenier Adrien	jo	
	Flouquet Jean				
	Soubourou René				
	Boyer Jean				
	Rousseau Séverin	}	Joussein Fernand	a accepté	
	Boyer François		a accepté	Regaudie Pierre	a accepté
	Calignac Henri	}			
	Authier Séverin				
	Bonhomme Albert				
Bonnet Gabriel					
Fargues Pierre					
St Yrieix	Eureland Pierre	}			
	Larnaudie Jules				
	Meynier Octave				

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Limoges, le 16 Novembre 1924





123

DÉPARTEMENT  
de la Haute-Vienne

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT  
DU <sup>1<sup>er</sup></sup> BUREAU DE VOTE.

(N° <sup>1</sup> à 328 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Adam Simon délégué de Fromental		AD.			
2	Alexéline Antoine délégué de Mortemart		AD.			
3	Allizat Jean Baptiste délégué de St Mathieu		AD.			
4	Andrieux Martial délégué de St Laurent / Gou		AD.			
5	Andrieux Pierre délégué de St Laurent		AD.			
6	Anglerand Blaise délégué de Eymoutiers		AD.			
7	Arbellot-Denouie Marc délégué de Bellac		AD.			
8	Arloing Jean délégué de Rochehouart		AD.			
9	Arnand Pierre délégué de St Laurent / Gou		AD.			
10	Artaud Gabriel délégué de St Barbant		AD.			
11	Aucorme J <sup>e</sup> B <sup>e</sup> délégué de St Hilaire la Truille		A.B.			
12	Audevard François délégué de Château - Chariz		AD.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Auroux Max délégué de Bussieu - Galant		AD			
14	Authier Leonard délégué de St Yrieix		AD			
15	Aymard Jean délégué de Couzeix		AD			
16	Aymard Leonard délégué St Aixe sur Limon		AD			
17	Babayou Jean délégué de St Mathieu		V			
18	de la Bachelierie délégué de St Jean - Ligours	Faucher Jean dél. suppl. St Jean Ligours	AD			
19	Bagos Joseph délégué de Linsac		AD			
20	Baile Leonard délégué de Limeux		V			
21	Barabaud Pierre délégué de St Jean la Montagne		AD			
22	Ballot Leonard délégué de St Gilles les Forêts		AD			
23	Barbe Pierre délégué de Champagnac		V			
24	Barbon des Places Gabriel délégué de St Verain des Murs		AD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bardet Antoine délégué de St. Victorniz		AD.			
26	Barette François délégué de Janathas		AD.			
27	Barney Jean délégué de Chaptelat		AD.			
28	Barret Jean délégué de St. Jean - Vigours		AD.			
29	Barret Jean Baptiste délégué de St. Martin & Vieux		AD.			
30	Barrière Antoine délégué de St. Priest - Laurig		AD.			
31	Barrière Mathurin délégué de St. Priest - Vigours		AD.			
32	Barthout Léonard délégué de Ambayac		AD.			
33	Basset Joseph Conseiller d'Arrondissement		AD.			
34	Bastier Jean délégué de Rancorn		AD.			
35	Barenant Antoine délégué de Chaussour		AD.			
36	Beau Joseph Conseiller d'Arrondissement		AD.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Beissat Marcel délégué du Jorat		AB			
38	Berche Léonard délégué d'Éyjaux		AB			
39	Berland Léon Conseiller d'Arrondissement		AB			
40	Bernard Alexandre délégué de St-Amand-Magagnac		AB			
41	Bernard François délégué de Neuvic-Entier		AB			
42	Berneron Louis délégué de Vernant-Moustier		AB			
43	Berthet Michel délégué des Salles-Lavaugney		AB			
44	Bertrand René délégué de Tourgnac		AB			
45	Besse Etienne délégué de Ponschaffier		AB			
46	Besse Pierre délégué de Cussac		AB			
47	Betouille Joseph délégué de Bosmie		AB			
48	Betouille Léon député de la Haute-Vienne		AB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Detout Jean B. Conseiller Général		AB.			
50	Beyrand Annet Conseiller 1 <sup>er</sup> Arrondissement		AB.			
51	Beyrand François Délégué de Comprignac		AB.			
52	Beyrand Louis Délégué de St Nicolas		AB.			
53	Beyrand Martial Délégué de Limoges		AB.			
54	Beyrand Pierre Délégué de Baynac		AB.			
55	Beyrand François Délégué de St Anne St Pierre		AB.			
56	Béringue Pierre Délégué de Bujaloux		AB.			
57	Bichon Amice Délégué de St Léon Maguazac		AB.			
58	Bidaud Leonard Délégué de St Leonard		AB.			
59	Bigas Jean Délégué de Ambazac		AB.			
60	Blanc Alfred Délégué de la Croisille		AB.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Blanchard Laurent délégué de St Priest sous Aixe		AB.			
62	Blanchard Pierre délégué de St Priest sp. Aixe		AB.			
63	Blanzat Pierre délégué de Vicq		AB.			
64	Blois Jean délégué de St Julien		AB.			
65	Blot J <sup>n</sup> B <sup>t</sup> délégué de St Georges les Landes		AB.			
66	Bognaud Louis Joseph délégué de St Julien - L'Écluse		AB.			
67	Bois Jean délégué de Peyrillhac		AB.			
68	Boisno Emile délégué de St Julien		AB.			
69	Boisson Etienne délégué de St Julien		AB.			
70	Bonhomme Albert délégué de St Julien		AB.			
71	Bonhomme Max Conseiller d'Arrondissement		AB.			
72	Bonnet Gabriel délégué de St Julien		AB.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Bonnet Jean délégué de St-Ambazac		AD.			
74	Bonnet Léon délégué de Simons		AD.			
75	Bonnet Louis délégué de Bussière Galant		AD.			
76	Bonnet Louis Conseiller de l'Arrondissement		AD.			
77	Bonnin Jean délégué de St-Sornay la Marche		AD.			
78	Bontant Joseph délégué de Annac la Porte		AD.			
79	Bordas Antoine délégué de St-Nice		AD.			
80	Boulanger François délégué de Glandon		AD.			
81	Boulestey Martial délégué de Chailha		AD.			
82	Boumy Antoine délégué de Bujaleuf		AD.			
83	Bourbonnaud Jean délégué de St-Sylvestre		AD.			
84	Bourriquet Louis délégué de Masleix		AD.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Boutaud-Lacombé Albert Délégué de Nexen		AB			
86	Bouteillouy Pierre Délégué de la Jonchère		AB			
87	Boutinaud Leonard Délégué d'Oradour-Vigant		AB			
88	Boutinaud Pierre Délégué de Champagne		AB			
89	Bouty Jean Délégué de Nèrde		AB			
90	Boyer François Délégué de St-Yrieix		AB			
91	Boyer Jean Délégué de Ladignac-le-Vieux		AB			
92	Brac Victor Délégué de Fouac		AB			
93	Bragard Pierre Délégué de la Meyze		AB			
94	Brand Pierre Délégué de St-Martin de Jusnac		AB			
95	Brévier Conseiller d'Arrondissement		AB			
96	Bretagne Léon Délégué de Beaune		AB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Bretouret Jean délégué de Chateauponsac		SB			
98	Breuil délégué de Nantiat		SB			
99	Breuil Pierre délégué d'Aixe sur Vienne		SB			
100	Brisset Louis délégué de St Just le Martel		SB			
101	Brouilland délégué de Nantiat		SB			
102	Brun Jean délégué de Cognac		SB			
103	Brunetand Louis délégué des Billanges		SB			
104	Buisson Pierre délégué de Flanquas		SB			
105	Burand Elic délégué de Compreignac		SB			
106	Bureau J <sup>m</sup> B <sup>e</sup> délégué de Nuis		SB			
107	Buret Jean Bapt délégué de Talais sur Vienne		SB			
108	Caffy Jean délégué de St Remard		SB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Caillamaud Louis délégué de St-Julien le Petit		AS			
110	Calignac Henri délégué de St-Yrieix		AS			
111	Cancalon Eugène délégué de Kemprat		AS			
112	Canou François délégué de St-Romain		AS			
113	Carabin Pierre délégué de Condat sur Vienne		AS			
114	Cardinaud Pierre délégué de St-Jorny-Beulac		AS			
115	Célerier Martin délégué de Limoges		AS			
116	Corthouy François Conseiller d'Arrondissement		AS			
117	Chabaud Joseph délégué de St-Mathieu		AS			
118	Chabeaudie Joseph délégué de St-Junier		AS			
119	Chabrier Leonard délégué de St-Hilaire-Bois vau		AS			
120	Chadelas Pierre délégué de St-Trist-Tauriac		AS			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Chadeland Jean délégué de Neuve-Entier		AS.			
122	Chagnaud Pierre délégué de St-Martial		AS.			
123	Chalambaud J <sup>de</sup> M <sup>re</sup> délégué de Montrol-Sinard		AS.			
124	Chambagno François délégué de Peyrat de Bellac		AS.			
125	Chamoulaud Jean délégué de Journac		AS.			
126	Champagne Antoine délégué de Glandon		AS.			
127	Chanteraud Martial délégué de Flavignac		AS.			
128	Charbonnier Jean délégué de Bussière-Galant		AS.			
129	Chassagnaud Vésire délégué de Laurière		AS.			
130	Chatenêt Jean Conseiller Général		AS.			
131	Chatenêt Leonard délégué de St-Prest-Taurin		AS.			
132	Charly Albert délégué de la M <sup>re</sup> Vienne		AS.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Chaussat Arsime délégué de Eymontiers		AS.			
134	Charclas Baptiste délégué de Burgnas		AS.			
135	Chenand Justiz délégué de Cradon s/Vayres		AS.			
136	Chêne délégué de Mantiat		AS.			
137	Chérioux François délégué de Fromental		AS.			
138	Chiaridet Jean délégué de St-Vitte		AS.			
139	Chicot Paul délégué de Chateaufort		AS.			
140	Chisol Pierre délégué des Cars		AS.			
141	Clapand Jean délégué de Vayres		AS.			
142	Clavand Mathieu délégué de Cradon s/Planc		AS.			
143	Cluseau Henri délégué de Cradon St-Quent		AS.			
144	Clutand Auguste délégué de Jahelles		AS.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Cluzean Eugène Délégué de Bellac	Bourry Auguste Délégué suppléant	AS			
146	Coignac Louis Délégué de la Forcherie		AS			
147	Coineaud Jean Délégué de Coussac-Bonneval		AS			
148	Combes François Conseiller d'Arrondissement		AS			
149	Combrouze Jean Délégué de Busson-Galant		AS			
150	de Cordon Guy Délégué de Taulry		AS			
151	Coste Leonard Délégué de Coussac-Bonneval		AS			
152	Couvert Jean Délégué de Busson-Galant		AS			
153	Coulaud Jean M <sup>re</sup> Délégué du Dorat		AS			
154	Coupart Louis Conseiller Général		AS			
155	Courivand Jean Conseiller d'Arrondissement		AS			
156	de la Coussaye Emmanuel Délégué de St. Martial		AS			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Coutet Martial délégué de Razès		AS			
158	Couvidou Pierre délégué de Peyrillhac		AS			
159	Coussand Firmin conseiller d'arrondissement		AS			
160	Crépiat Pierre délégué de Bosmie		AS			
161	Crowit Auguste délégué de Vidéix	Rougier Jules délégué suppléant	V			
162	Cyner Martial délégué d'Eymontbas		AS			
163	Danède Pierre délégué d'Academ of Vayres		AS			
164	Dardant Emile délégué de Bessines		AS			
165	Dauby Louis délégué de St-Léon - Magnazeix		AS			
166	Dauchère Jean délégué de St-Julien la Petite		AS			
167	Daudet Gabriel délégué de Dorat		AS			
168	Daudet Guillaume délégué d'Olize sur Tronm		AS			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Dauriat Baptiste délégué de Flavignac		AD.			
170	Dauriat Paul délégué de Chalus		AD.			
171	Dauriat Pierre délégué de Bersac		AD.			
172	Debrigeas Gabriel Conseiller Général		AD.			
173	Decary Henri délégué de Chaland		AD.			
174	Decouty Jean délégué de St Juniey		AD.			
175	Decrossas Raymond délégué de Rozis		AD.			
176	Defaye Leonard délégué de Boissanues		AD.			
177	Dégérald Jean délégué de Linards		AD.			
178	Dejeampetit Martin délégué de Rozis St George		AD.			
179	Delage Joseph délégué de Magnac Savat		AD.			
180	Delagnier Martial délégué de Bonnac la Côte		AD.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Delanne Jean délégué de Chateauroux		AD.			
182	Delhoume Pierre délégué de St-Martin de Saucy		AD.			
183	Delignat Auguste délégué de Felhaucastours		AD.			
184	Demaison Antoine délégué de Feystat		AD.			
185	Demanus Martin délégué de Cousnac Bouneval		AD.			
186	Denardou François délégué de St-Romain		AD.			
187	Denardou Jean délégué de St-Paul d'Esjean		AD.			
188	Denis François délégué de St-Jorniz la Marche		AD.			
189	Denis Jean délégué de St-Yrieix s/Oise		AD.			
190	Dery François délégué de Limoges		AD.			
191	Desbordes Adrien délégué de Seraillhas		AD.			
192	Desbordes Désiré délégué de St-Martin la Chapelle		AD.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Desbordes Eugène délégué de Rochechouart		AS			
194	Desbordes François délégué de Savignac		AS			
195	Desbordes Martial délégué de Pageas		AS			
196	Deschamps Pierre délégué de St-Maurice les Bourgs		AS			
197	Descurbes Léonard délégué de St-Saurant et Gorn		AS			
198	M <sup>r</sup> Descurbes Louis Conseiller Général		AS			
199	Desenfants Paul délégué de Jabrilles		AS			
200	Desgranges Eugène délégué de la Bazouge		AS			
201	Desmaison François Conseiller Général		AS			
202	Desmaison M <sup>r</sup> délégué de Magnac Bourg		AS			
203	Desmoulin Louis délégué de Vicq		AS			
204	Desmoulin Pierre délégué de Chateauponsac		AS			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Desplanches J Délégué d'Alize / Timmes		AD.			
206	Desplanches J Délégué de Nexon		AD.			
207	Desplanches J Délégué de la Roche l'Abbaye		AD.			
208	Desproges Etienne Conseiller Général		AD.			
209	Desset Pierre Délégué de Nouic		AD.			
210	Desvilles Pierre Antoine Délégué de Pageas		AD.			
211	Devand Jean Délégué de St Leonard		AD.			
212	Deviller Jean Délégué de Chalard		AD.			
213	Deverand Jean Délégué de Pierrefeu		AD.			
214	Dognon Antoine Délégué des Cars		AD.			
215	Doirat J. Eugène Conseiller d' Arrondissement		AD.			
216	Dominique Joseph Conseiller d'Arrondissement		AD.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Torliat Etienne délégué de Meddo		AD.			
218	Toucet Jean délégué de Dorat		AD.			
219	Toucet Jean délégué de Magnac-Laval		AD.			
220	Toucet Joseph délégué de Chateaupoussac		AD.			
221	Tourdet Emile délégué de Jauriat		AD.			
222	Tubant François délégué de Sursogt		AD.			
223	Tubayle Desiré délégué de Beaumont		AD.			
224	Tubuisson M <sup>re</sup> B <sup>te</sup> délégué de Bellac		AD.			
225	Tuchaine Joseph délégué de St-Georges de Landep		AD.			
226	Tucher Etienne délégué de St-Genest		V			
227	Tucoux M <sup>re</sup> B <sup>te</sup> Adolphe délégué de Peyrat de Bella		AD.			
228	Tucros Jean Bapt <sup>iste</sup> délégué de Noissannes		V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Dudithien Auguste délégué de Chateauponsac		AD			
230	Dufour Jean délégué de Ladignac-lez-Lyon		AD			
231	Dufour Lion délégué de Volles		AD			
232	Dugény Jules délégué de Aixe sur Viennois		AD			
233	Dugény Martial délégué de St-Milain-les-Plais	A. Desplanches Arin délégué suppléant St-Milain-les-Plais	AD			
234	Duquet Sylvain délégué de St-Bonnet-de-Nella		AD			
235	Dumanienx François délégué de St-Symphorien		AD			
236	Dupeux Léon délégué de Dorat		AD			
237	Dupeux Pierre délégué de Balledent		AD			
238	Duperpat Alfred délégué de Maisonchaix		AD			
239	Dupin Denis délégué de St-Jouvent		AD			
240	Dupin Emile délégué de Bussière-Buffy		AD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Duplan Hippolyte délégué de Fouac		AD.			
242	Duprat Marcelin délégué de Mouis		AD.			
243	Dupuis Jean délégué de St-Julien St-Julien		AD.			
244	Dupuy Leonard délégué de Gournayac		AD.			
245	Dupuydupin Filain délégué de Vernant-Mouton		AD.			
246	Dussoubier Jean délégué de Sereilhac		AD.			
247	Dussoubier Martial délégué de St-Auvent		AD.			
248	Dutheil Auguste délégué de Morterolles		AD.			
249	Dutheil Emile Conseiller d'Arrondissement		AD.			
250	Dutheil François aîné (Labrie) délégué de Balledent		AD.			
251	Duthiers Junie délégué de St-Junier		AD.			
252	Duvert Charles délégué de Vernant-Mouton		AD.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Empoix Martial délégué de Pons		AS			
254	Fagois Abel délégué de Isle		AS			
255	Faret Leonard délégué de St-Mathieu		V			
256	Fargues Leonard délégué de St-Jean		AS			
257	Faucher Emile délégué de St-Anne St-Fréd		AS			
258	Faucher Leonard délégué de St-Just le Martel		AS			
259	Faucher Louis délégué de Sussac		V			
260	Faucher Pierre délégué de Nexon		AS			
261	Faugère Louis délégué de St-Julien la Rivière	Masserat Ernest dél suppl. St-Julien la Rivière	AS			
262	Faure Joseph délégué de Vicq		AS			
263	Faure Lion délégué de Boisseuil		AS			
264	Faure Léon Conseiller d'Arrondissement		AS			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Faure Leonard délégué de Panazol		N			
266	Fayard délégué de Aixe sur Vienne		N.			
267	Faye François délégué de Champagnat		N.			
268	Faye Jacques délégué de Janailhac		N.			
269	Fayemendie François délégué de Champagnat		N.			
270	Fazille Martin délégué de Puyrat le Chateau		N.			
271	Fernant Charles Conseiller d'Arrondissement		N			
272	Fèvre Achille Conseiller Général		N.			
273	Fianas Antoine délégué de St. Brieu		N.			
274	Fillon Alexandre délégué de Comac		N.			
275	Fillon Jean délégué de Rancou		N.			
276	Flouquet Jean délégué de Radignac le long		N.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
277	Fontanèche Michel délégué de Razès		AS.			
278	Fontanier Jacques délégué de Compiègne		AS.			
279	Fougeras-Lavaquellie Augustin délégué de St. Paul d'Eyjeaux		AS.			
280	Fougeard Martial délégué de Rochechouart		AS.			
281	Fournier Jean délégué de Verneuil sur Avon		AS.			
282	Foussat Louis Romaric délégué de Mirebeau		AS.			
283	Fraissais Antoine délégué de Limoges		AS.			
284	Fraisseix Jean délégué de Lignac		AS.			
285	F. Fraisseix Jules Conseiller Général		AS.			
286	Fredon Emile délégué de Melhaquet		AS.			
287	Fredon Martial Conseiller d'arrondissement		AS.			
288	Fritille Jean délégué de Meuzac		AS.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
289	Frugier Etienne Délégué de Jougnaud		AS.			
290	Frugier Puyboyer Délégué de Cussac		AS.			
291	Eureland Pierre Délégué de St Yrieix		AS.			
292	Gabiat Camille Délégué de St Julienne		AS.			
293	Gady Pierre Délégué de Rochecombe		AS.			
294	Gaillard Joseph Délégué de Cussac Eglise		AS.			
295	Gagne Auguste Délégué de St Juny		AS.			
296	Garant Henri Délégué de Bersac		AS.			
297	Garner Camille Délégué de Cradon St Genest		AS.			
298	Garsault Charles Délégué de Bellac		AS.			
299	Gaudy Paul Délégué de St Juny		AS.			
300	Gaumontie Leonard Délégué de Panazol		AS.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
301	Gaumont Pierre Délégué de Chateaufoucaud		<i>AD.</i>			
302	Geai J <sup>m</sup> B <sup>t</sup> Délégué de Thial		<i>AD.</i>			
303	Gendraud Léopold Délégué de Bellac		<i>AD.</i>			
304	Général Mathieu Délégué de Cieur		<i>AD.</i>			
305	Gérald Joseph Conseiller d'Arrondissement		<i>AD.</i>			
306	Gibouin Emile Délégué de St Martin de Jusnac		<i>AD.</i>			
307	Girardet Jean Délégué de St Laurent la Escluse		<i>AD.</i>			
308	Giraud Albert Conseiller d'Arrondissement		<i>AD.</i>			
309	Girardolle Elie Conseiller d'Arrondissement		<i>AD.</i>			
310	Glanzeau Gustave Conseiller d'Arrondissement		<i>AD.</i>			
311	Goineau Louis Délégué de Chalus		<i>AD.</i>			
312	Gorgeot Henri Délégué de Lersabrus		<i>AD.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
313	Goumillout Léonard délégué de St-Méard		AD.			
314	Orangeaud Gabriel délégué de la Croix		AD.			
315	Grasdepot Charles délégué d'Ambarac		AD.			
316	Grasdepot Pierre délégué d'Ambarac		AD.			
317	Grellier Camille Conseiller Général		AD.			
318	Grenat Louis délégué de Turdouy		AD.			
319	Grenier J <sup>m</sup> B <sup>e</sup> délégué d'Oradour-Merle		AD.			
320	Quiquard Joseph délégué de Chalus		AD.			
321	Quiéant J <sup>m</sup> B <sup>e</sup> délégué de Meyriac d'Issou		AD.			
322	Quérin J <sup>m</sup> B <sup>e</sup> délégué de St-Hilaire Bonnet		AD.			
323	Quillet Louis délégué de Meyriac d'Issou		AD.			
324	Quillora Antoine délégué de Varnac		AD.			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *328* électeurs.

A

*Limoges*

, le

*12 décembre* 1924.

Le Préfet,



*[Signature]*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *trois cent vingt huit* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 4  
d  
DEPARTEMENT  
de la Haute-Vienne

MODÈLE N<sup>o</sup> 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> 329 à 653 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
329	Imbaud Jean délégué de Cousnac-Bonneval		(M)			
330	Imbert Henri délégué de La Meyze		(M)			
331	Jabaud François délégué de Chateauponsac		(M)			
332	Jacquet François délégué de Isle		(M)			
333	Jalouneix Joseph délégué de Peypat le Chateau		(M)			
334	Jaloux Leonard délégué de Ambazac		J.			
335	Janicot Jean délégué de St-Jean des Belles		(M)			
336	Jarrand Aubry délégué de Chateau-Cherrier		(M)			
337	Jarrand Martial délégué de Ladignac le long		(M)			
338	Jarry Joseph délégué de Cousnac-Bonneval		(M)			
339	Javelaud Jean délégué de Chermnac		(M)			
340	Jeantaud Pierre délégué de St-Jean		(M)			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
341	Joly Charles délégué de Mailhac s/Don 7 <sup>e</sup>		(u)			
342	Jouandeau Etienne délégué de St. régala Montagne		(u)			
343	Jouanny Pierre délégué de Chateaupoussat		(u)			
344	Joussain Jean délégué de Bonnac		(u)			
345	Jude Jean délégué de Cognac		(u)			
346	Sabarde Joseph délégué de Cieur		(u)			
347	de Sabeige Henri délégué de Azat le Viez		(u)			
348	Sabasso Jean délégué de Panazol		(u)			
349	Sabetouillo Pierre délégué de Blond		(u)			
350	Sabrousse Jean délégué de Chaillac		(u)			
351	Sabruno Marcelin délégué de Mailhac s/Donnes		(u)			
352	Sachaise Jean délégué de Chironna		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
353	Lachaise Jean René délégué de Tarpes		(P)			
354	Lachatre J <sup>n</sup> B <sup>t</sup> délégué de St Juny les Combes		(P)			
355	Lachaud Jean Conseiller d'Arrondissement		(P)			
356	Lachaud Jean délégué de la Porcherie		(P)			
357	Lacheny J <sup>n</sup> B <sup>t</sup> délégué de Rilhac - Rancey		(P)			
358	Lacombe Antoine délégué d'Isle		(P)			
359	Lacour Jean délégué de Bussière Galant		(P)			
360	Lacroix Jean délégué d'Oradour s/ Glane		(P)			
361	Ladrat Louis délégué d'Oradour s/ Tarpes		(P)			
362	Lafarge Charles Conseiller d'Arrondissement		(P)			
363	Lafarge Leonard délégué de St Guinay les Belles		(P)			
364	Lafaud Marcel délégué de Tarpes le Chateau		(P)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
365	Sagorceix François délégué de Bessines		(u)			
366	Sagrafeuille Antoine délégué de la Porcherie		(u)			
367	Saleuf Louis délégué de Jusseau		(u)			
368	Saluc Jean Conseiller Général		(u)			
369	Samarque Leonard délégué de St Héard		(u)			
370	Samy François délégué de Vamps		(u)			
371	de la Sande Auguste délégué de St Bonnet Briance		(u)			
372	Sardillier Jean délégué de Bessines		(u)			
373	Sarnaudie Jules délégué de St Jucix		(u)			
374	Saroche Alphonse délégué de Villafarand	(u)	(u)			
375	Sartigand Marcelin délégué de Blond		(u)			
376	Sarue Jean délégué d'Alize sur Nienné		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE. DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
377	Sasvergnas Joseph Délégué de St Juniac		(u)			
378	Savant François Délégué de St Victornien		(u)			
379	Savant Laurent Délégué de St Amand. Magu*		(u)			
380	Savergne Antoine Délégué de Vayrus		(u)			
381	Sebeau Jacques Délégué de Royères		(u)			
382	Seboutet Jean Délégué de Gorne		(u)			
383	Seboutet Pierre Délégué de St Cyr		(u)			
384	Sebrand François Délégué de St Leonard		(u)			
385	Sebrun François Délégué de Bessines		(u)			
386	Seclaircie André Délégué de Rochechouart		(u)			
387	Seclere Louis Conseiller Général		(u)			
388	Secluse a Conseiller Général		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
389	Legrand Jean délégué d'Elmoutiers		(P)			
390	Lejeune Léonard François délégué de Roziers St-Georges		(P)			
391	LeLONG André délégué de Neyon		(P)			
392	Lemaigre - Dubreuil délégué de Gagny St-Sigismond		(P)			
393	Lemasson Martial délégué de Courcy		(P)			
394	Lenoir Mathieu délégué de Verpas		(P)			
395	de Leobardy Charles délégué de la Jonchère		(P)			
396	Létang Pierre délégué d'Ornav la Pote		(P)			
397	Lévraut François délégué de Maisonnais		(P)			
398	Limousin Jean délégué de Champvad		(P)			
399	Lotte Pierre Conseiller d'Amondissement		(P)			
400	Loudouciniez Julia délégué de Perde		(P)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
401	de Suret René délégué de St Genest		(P)			
402	Madien André délégué de Pensol		(P)			
403	Majour Jules délégué de Sauriat		(P)			
404	Maland Louis délégué de Kihac. Rancy		(P)			
405	Malbec François délégué de Vinogis		(P)			
406	Malites Leonard délégué de St Denis des Murs		(P)			
407	Malivert Louis délégué de Theuron		(P)			
408	Mallet Jean Conseiller d'Arrondissement		(P)			
409	Mathieu Emile délégué de la Genestouse		(P)			
410	Mandon François délégué de Marval		(P)			
411	Marcet Emile délégué de St Privat le Betoux		(P)			
412	Marchadier Albert délégué des Grands-Chizeaux		(P)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
413	Marchadier Camille délégué de Bussière-Poitevine		(u)			
414	Marchegnet Benoit délégué de Magnac-Laval		(u)			
415	Marcheix Henri délégué de St-Séverin		(u)			
416	Marot Julien délégué de Blanzac		(u)			
417	Marquet J <sup>ns</sup> B <sup>ts</sup> délégué de Ambarac		(u)			
418	Marquet Octave délégué de Rochechouart		(u)			
419	Marsaud Michel délégué de St-Laurent d'Opme		(u)			
420	Marsaudon François délégué de Blanzac		(u)			
421	Martageix François délégué de Neuville-Entier		(u)			
422	Martin Jacques délégué de Limoges		(u)			
423	Martinand Jérôme délégué de Verneuil d'Enfer		(u)			
424	Marty Conseiller d'Arrondissement		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
425	Marty Alexandre délégué de Nimoges		(M)			
426	Marty Jean délégué de St-Prest-Ligour		(M)			
427	Marty Philippe délégué de Chalus		(M)			
428	Masmonussy Albert délégué du Palais d'Amboise		(M)			
429	Massaloux Pierre délégué de St-Pierre d'Amboise		(M)			
430	Massonnaud Jean délégué de Trous		(M)			
431	Massy Antoine délégué de Coussac-Bonnac		(M)			
432	Mathieu Jean délégué de Chissoux		(M)			
433	Mathieu Pierre jeune délégué de Meilhac		(M)			
434	Maublant Leon délégué de Coussac les Eglises	Desmoussau Marcelin	(M)			
435	Mauumont Ferdinand délégué de St-Bonnet-Beauc		(M)			
436	Mauumat Jean délégué de Eyboulens		(M)			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
437	Maurrat-Ballanz Albat Délégué de Taulry		(u)			
438	Mauvigner François Délégué de Folles		(u)			
439	Mazaud J <sup>m</sup> B <sup>is</sup> Délégué de Ambazac		(u)			
440	Mazeaud Louis Délégué de Limoges		(u)			
441	Mazurier Jean Délégué de Conseiller Général		(u)			
442	Meignoux Alexandre Délégué de Thiat		(u)			
443	Meilhac Simard Délégué de Eymontiers		(u)			
444	Meilland Pierre Délégué de Bessins		(u)			
445	de St-Melenc Henri Délégué de Gorre		(u)			
446	Mezuit Pierre Délégué de Chailloc		(u)			
447	Mercier François Délégué de Cradon d'Alain		(u)			
448	Mérisot Victor Délégué de Billange		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
449	Merle Jean délégué de St Basile		(u)			
450	Meynier Octave délégué de St Yrieix		(u)			
451	Michel Antoine délégué de Rochechouart		(u)			
452	Michelet Louis délégué de St Barbant		(u)			
453	des Moustiers - Meunille délégué de St Juny les Combes		(u)			
454	des Moustiers - Meunille conseiller 1 <sup>er</sup> Arrondissement		(u)			
455	de Monvailler Henri délégué de Breuil-laufa		(u)			
456	Monville François délégué de Cussac - Bonneval		(u)			
457	Moreau Israël délégué de St Bonnet de Bellac		(u)			
458	Moreau Jean délégué de Bernaud		(u)			
459	Moreau Pierre délégué de St Siquier - Magnay		(u)			
460	Moreau Pierre délégué de Mailhac et Benayze		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
461	Moreau Pierre délégué de la Roche l'Abeille		(P)			
462	Moulinjeune Jean délégué de Sauvial		(P)			
463	Mounier Philippe délégué de Champrietary		(P)			
464	Mouret Lion délégué de Chateau-Cheruy		(P)			
465	Mousnier-Buisson délégué de Boisseuil		(P)			
466	Mousnier Sylvain délégué de Heilhac		(P)			
467	Muret Louis délégué de Tigen		(P)			
468	Nandot Joseph délégué de St-Vitte		(P)			
469	Nardout Etienne délégué de Aureil		(P)			
470	Nancodre François délégué de Limoges		(P)			
471	Néveau Jules délégué de Bussière-Poitevin		(P)			
472	Neuvialle André délégué de Peyrath-Chateau		(P)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
473	M. Nicolas Eugène délégué de Champsac		(P)			
474	Micot Pierre délégué de Eyjeaux		(P)			
475	Miveaux Adrien délégué de Bellac		(P)			
476	Mouailher Henri délégué de Berneuil		(P)			
477	Mouaille Pierre délégué de Rempnat		(P)			
478	Mourrin Henri délégué de Chateauponsac		(P)			
479	Pagenot Joseph délégué de Magnac-Laval		(P)			
480	Pagnat Joseph délégué de Tourniac		(P)			
481	Paillet Jean délégué de St-Hilaire les Plais		(P)			
482	Paillet Jean Auguste délégué de Cieux		(P)			
483	Papisse Arsène délégué de St-Sulpice-Lamignon		(P)			
484	Pallier Alfred délégué de Chalus		(P)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
485	M <sup>r</sup> A. Pallier délégué de Mézières s/ Mosne		(u)			
486	Palvère François délégué de Blond		(u)			
487	Panteix Guillaume délégué d'Éymontiers		(u)			
488	Parent Martial délégué du Chatelet en Vexin		(u)			
489	Parvy Jean délégué de la M <sup>te</sup> Tierno		(u)			
490	Passeret Henri délégué de Versac		(u)			
491	Patard Jean délégué de S <sup>t</sup> Leonard		(u)			
492	Patinand Joseph délégué de Chateauroux		(u)			
493	Pauhat J <sup>m</sup> B <sup>te</sup> délégué de de Limoges		(u)			
494	du Pavillon G délégué d'Orat le Ris		(u)			
495	M <sup>r</sup> Penot Conseiller Général		(P)			
496	Penot Emile délégué de Joug		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
497	Penot Henri délégué de Vimoges		(P)			
498	Perigord Alexandre délégué de Montrol-Sénard		(P)			
499	Petit Coldebœuf Paul délégué de Bussière-Boffy		(P)			
500	Pepratand François délégué de Peprat le Château		(P)			
501	Peyronnet Raoul délégué de Chalus		(P)			
502	Philippon Alexandre délégué d'Arnac la Poste		(P)			
503	Picat Jean Baptiste délégué de la Genesteux		(P)			
504	Picaud Lion délégué de Vimoges		(P)			
505	Pignier Eugène délégué de St. Julien-Saintin		(P)			
506	Pinet Jean délégué de Coussac-Bonneval		(P)			
507	Pinet Louis Conseiller Général		(P)			
508	Pintou Julien délégué de Meuzac		(P)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
509	Planchon Joseph délégué de St Symphorien		(P)			
510	Planchon Louis délégué de Morterolles		(P)			
511	Planchon Sébastien délégué de Villefarvat		(P)			
512	Plantadis Henri délégué de Coussac-Bonnafant		(P)			
513	le Play Pierre délégué du Tigen		(P)			
514	Pommier Pierre délégué de Solignac		(P)			
515	Pouffary Alexandre délégué de Coussac les Eglises		(P)			
516	Pouge Pierre délégué de Masleon		(P)			
517	Poutarand Victor délégué de St Laurent les Eglises		(P)			
518	Poutissous François Bourdeix Jean délégué délégué suppléant du Châtenet et Dognon du Châtenet et Dognon		(P)			
519	Pouyot Léonard délégué de Nimoges		(P)			
520	Pradeau Henri délégué de Nexon		(P)			


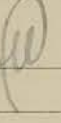

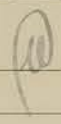
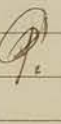







NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
521	Pradeau Jean délégué de la Roche l'Abeille		(P)			
522	Pragout Jean délégué de la Chapelle-Month...		(P)			
523	Pranauf Pierre délégué du Tigeon		(P)			
524	Pressemant Adrien député de la 1 <sup>re</sup> circonscription		(P)			
525	Pugnaud Antoine délégué de Bellac		(P)			
526	de Puybandet Louis délégué de Compiègne		(P)			
527	du Puytison Martien délégué de St. Pardoux		(P)			
528	Puy Antonin délégué de St. Julien		(P)			
529	Quéroix Leonard délégué de St. Julien		(P)			
530	Queyriand Leonard délégué de Meyzac		L. P.			
531	Queyroi Fernand délégué de Nexon		(P)			
532	Quillet Mathieu délégué de Laurière		(P)			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
533	Quinquand Eugène Délégué des Grands-Chézans		(u)			
534	Quinty Guillaume Délégué de Augne		(u)			
535	Rabichon Fernand Délégué de St-Martin-Lacressus		(u)			
536	Raffier Pierre Délégué de la Chapelle-Montb.		(u)			
537	Ragout Pierre Délégué de Nieuil		(u)			
538	Rambaud André Délégué des Salles-Savagnac		(u)			
539	Rampnoux Guillaume Délégué de Cussac		(u)			
540	Rapit François Délégué de Journac		(u)			
541	Ratat Victor Délégué de Beaumont		(u)			
542	Rateau Jean Délégué de Gajoubert		(u)			
543	Ratier Baptiste Conseiller d'Arondissement		(u)			
544	Rattier Pierre Adrien Délégué de Cognac		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
545	Raymond François Délégué de St. Laurent d'Orléans		(u)			
546	Raynaud Pierre Délégué de Rochehouart		(u)			
547	Raynaud Pierre Délégué de Tudeix		(u)			
548	Reberrot Jean Conseiller d'Arrondissement		(u)			
549	Reberrot Simon Conseiller d'Arrondissement		(u)			
550	Redon Emile Délégué de Comac		(u)			
551	Redon Jean Délégué de St. Genes		(u)			
552	Redon Maurice Délégué de St. Paul d'Eyjeaux		(u)			
553	Restoueix Pierre Délégué de St. Julien		(u)			
554	Reymet Leonard Délégué de St. Julien		(u)			
555	Ribière Pierre Délégué d'Eymontiers		(u)			
556	Richard Adolphe Délégué de Bussière Poitevine		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
557	Ricoux Blaise Délégué de Rancem		(u)			
558	Riffaud François Délégué de la Croix		(u)			
559	Riffaud Jean B <sup>t</sup> Délégué de Yarnac		(u)			
560	Riffaut Pierre Délégué de St. Quen		(u)			
561	Rigollet Alexandre Délégué de St. Martin la Pault		(u)			
562	Rivier Pierre Conseiller d'Arrondissement		(u)			
563	Rivière Louis Délégué du Dorat		(u)			
564	Roby Martial Délégué de Beaune		(u)			
565	Roche Léon Conseiller Général		(u)			
566	Roche Léonard Délégué de St. Amand le Petit		(u)			
567	Romain François Conseiller Général		(u)			
568	Romanet Jean Délégué de St. Léonard		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
569	Rosier Martial délégué de Limoges					
570	Rouffaud Simon délégué de Magnac-Laval					
571	Rouffet Jules Jean délégué de St-Sulpice-Laurière					
572	Rougerie Julien délégué de St-Julien					
573	Rouquier François délégué de Bessines					
574	Roumilhac Auguste délégué de Goussac					
575	Roumilhac Eugène délégué de St-Sylvestre					
576	Roumilhac Martial délégué de Chateaupoussac					
577	Rousseau Simon délégué de Savignac-le-Vieux					
578	Roussillon Martial Conseiller d'Arrondissement					
579	Roussy Denis délégué de Chamboret					
580	Roux Germain délégué de la Croisille					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
581	Roux Léonard délégué de St Germain les Bells		(10)			
582	Roux Léonard délégué de Glanges		(10)			
583	Roux Marcel Conseiller Général					
584	Ruby Jean délégué de Peyrat le Chateau		(10)			
585	Sage François délégué de la Croisille		(10)			
586	Salagnac Jean Conseiller d'Arrondissement		(10)			
587	Sarazy Leon délégué de Glanges		(10)			
588	Sarlanges François délégué de Limoges		(10)			
589	Sarre Antoine Conseiller Général		(10)			
590	Saubrier Hippolyte délégué de Limoges		(10)			
591	Saumon Adrien délégué de Maisonnais		(10)			
592	Saussier Pierre délégué de Magnac-Laval		(10)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
593	Sauve J <sup>m</sup> B <sup>h</sup> Délégué de Simoges		(u)			
594	Sazerat Jean Délégué d'Aménil		(u)			
595	Secretin Pierre Délégué de St-Hilaire la Truelle		(u)			
596	Senamand André Délégué de Teyrac		(u)			
597	Senamand Michel Délégué de St-Jouvent		(u)			
598	Senique Gabriel Délégué de Simoges		(u)			
599	Serru Gabriel Délégué d'Eymontiers		(u)			
600	Simonnaud Pierre Délégué de Rochechaucourt		(u)			
601	Soubourou René Délégué de Ladignac le long		(u)			
602	Soury Germain Conseiller d'Aménagement		(u)			
603	Soury Grégoire Délégué de Harval		(u)			
604	Sylvestre Jean Délégué de St-Pandoux		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
605	Tandeau Gabriel Délégué de Condat et Tenac		(u)			
606	Tandeau de Marsac Amédée Délégué de Royères		(u)			
607	Tarrade Amédée Conseiller Général		(u)			
608	Tarrade Antoine Délégué de St-Maurice les Brosses		(u)			
609	Tarrade Leonard Délégué de Magnac Bourg		(u)			
610	Teilliet Théophile Délégué de Javardat		(u)			
611	Tétard Jacques Délégué de Bellac		(u)			
612	Texier Conseiller Général		(u)			
613	Texier Jean Délégué de Chaptelat		(u)			
614	Texier Louis Délégué d'Ambarac		(u)			
615	Thavenot Gabriel Délégué de Feytiat		(u)			
616	Theillaud Jean Délégué de Courzeix		(u)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
617	Théte Conseiller d'Arrondissement		(u)			
618	Theulier Jean Bapt délégué de Roussac		(u)			
619	Thévenot Jean délégué de Somps		(u)			
620	Thierry Emile délégué de St Laurent	Delavergues Jacques.	(u)			
621	Thomas Conseiller Général		(u)			
622	Thouvenon Pierre Paul délégué de Bellac		(u)			
623	Thuilleries Pierre délégué de Linards		(u)			
624	Tixier Leonard délégué d'Eymontiers		(u)			
625	Tournois Louis délégué de Favardat		(u)			
626	Tricard Maurice Conseiller d'Arrondissement		(u)			
627	Tricard Pierre délégué de St Martin - Perussus		(u)			
628	Tricard Pierre délégué d'Oradour s/Vayres		(u)			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
629	Tricaud Léonard délégué de Chamboret		(P)			
630	Tricaud Pierre délégué de Aixe sur Viennois		(P)			
631	Trouvé René Conseiller Général		(P)			
632	Valadas Louis Conseiller de Arrondissement		(P)			
633	Vallière Sabinus député de la Haute-Vienne		(P)			
634	Vandermarecq Pierre délégué de Bagnac		(P)			
635	Vardelle Marcel délégué de Limoges		(P)			
636	Vaubourdolle Auguste délégué de St-Julien		(P)			
637	Vergier Martial délégué de St-Cyprien		(P)			
638	Vergne Léonard délégué de Jusnac		(P)			
639	Vergnenègre Pierre délégué de Champagnac		(P)			
640	Vergnolle Jean délégué de la Meizze		(P)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
641	Vérinaud Jean délégué de Thouron		(P)			
642	Vialle Guillaume délégué d'Arge sur Vieilles		(P)			
643	Vignaud-Dupuy de St Florent Conseiller Général		(P)			
644	Vigniras Etienne Conseiller d'Arrondissement		(P)			
645	Vigniras Martial délégué de Seilhac		(P)			
646	Villatte Jean délégué de Pezilhac		(P)			
647	Villeneuve Pierre délégué de St Priest-Ligues		(P)			
648	Villoutreix Baptiste délégué de Limoges		(P)			
649	Vinour Antoine Conseiller d'Arrondissement		(P)			
650	Vroulaud Jean délégué de Marval		(P)			
651	Vroulet Jean délégué de St Mathieu		(P)			
652	Voisin André délégué de Bujaleuf		(P)			



Observations	BUREAU DE VOTE			NOM DE L'ÉLECTEUR		NOM DE LA COMMUNE	
	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à **325** électeurs.

A *Virnogy*, le *12 décembre* 1924.



Le Préfet,

*[Handwritten signature]*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *trois cent vingt quatre* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Handwritten signature]*

Les Scrutateurs,

*[Handwritten signature]*

*A. Binais*

*[Handwritten signature]*

~~125~~

N. Jackson

*C<sup>te</sup> de Saint Florent*

*Beaoulle*

*C<sup>te</sup> de Fraissin*

*Destieux*

*Cant. gouv. sup*

*Cant. gouv. inf*

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

Candidat : M.

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

.....	.....
.....	..... 20
.....	..... 40
.....	..... 60
.....	..... 80
.....	..... 100
.....	..... 120
.....	..... 140
.....	..... 160
.....	..... 180
.....	..... 200
.....	..... 220
.....	..... 240
.....	..... 260
.....	..... 280
.....	..... 300

1862

D. Lechay

DÉPOUILLEMENT DES VOTES.

*M. Betoulle*

*M. Trassier*

*M. Stern*

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

*C'est sans autre qu'il est large*

*Reunize*

*Veron*

Candidat: *M. de St Laurent*

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

*C'est sans autre qu'il est large*

*Trainais*



MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 14 Décembre 1924.

(1 tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	693
Nombre des votants.....	692
Nombre des suffrages exprimés.....	648

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Besoulle

Prénoms : Léon

Qualification, profession, etc. : Député

Date de la naissance : 25 Octobre 1871

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 340

11-366-1923. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Vignaud Dupuy de St Florent.....	274
M. Fraisseix.....	33
M. Desbrières.....	1
M.....	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	4

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. . 692

Haute Vienne

Bulletins de vote

1924

665-193

AMERICAN



SOLDIER'S

MAIL

~~2000  
Bellevue  
Hennepin~~



Blanc

brochure sans  
bulletin

Mr W

AMERICAN



SOLDIER'S

MAIL



*Beatty*  
*de la*  
*1.12*  
*de la*  
*de la*  
*de la*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

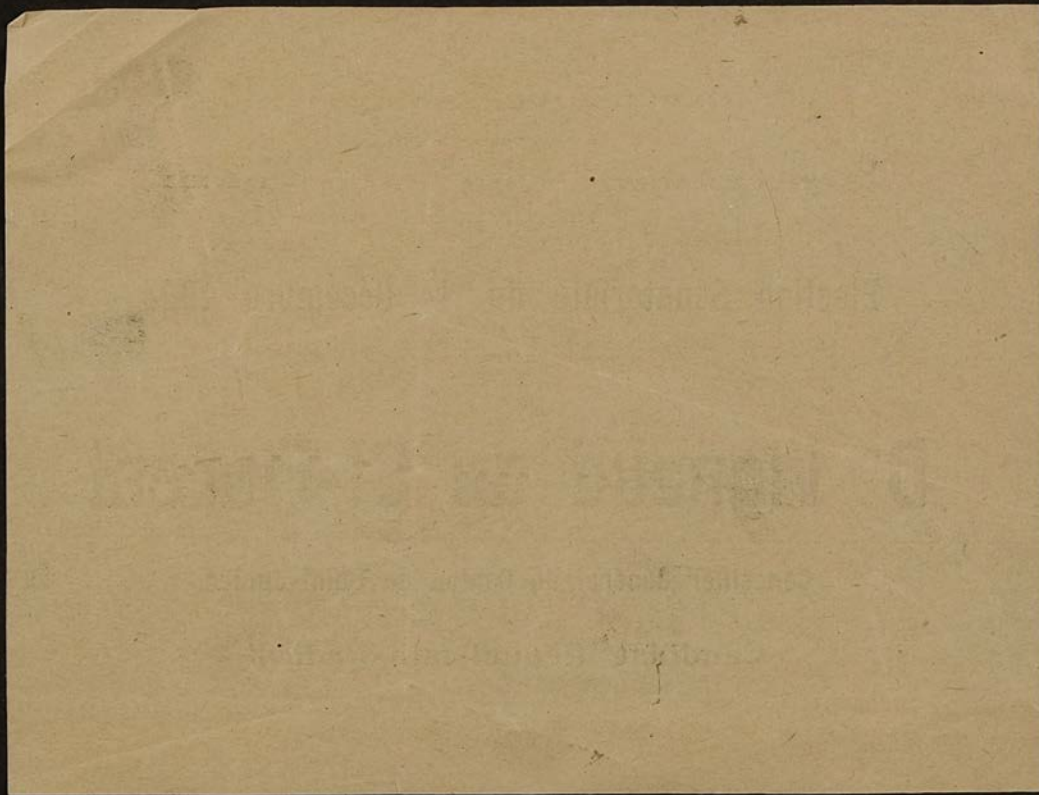
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Election Sénatoriale du 14 Décembre 1924

**D<sup>r</sup> Vignaud de St-Florent**

Conseiller Général du Canton de Saint-Junien

Candidat Républicain-Radical



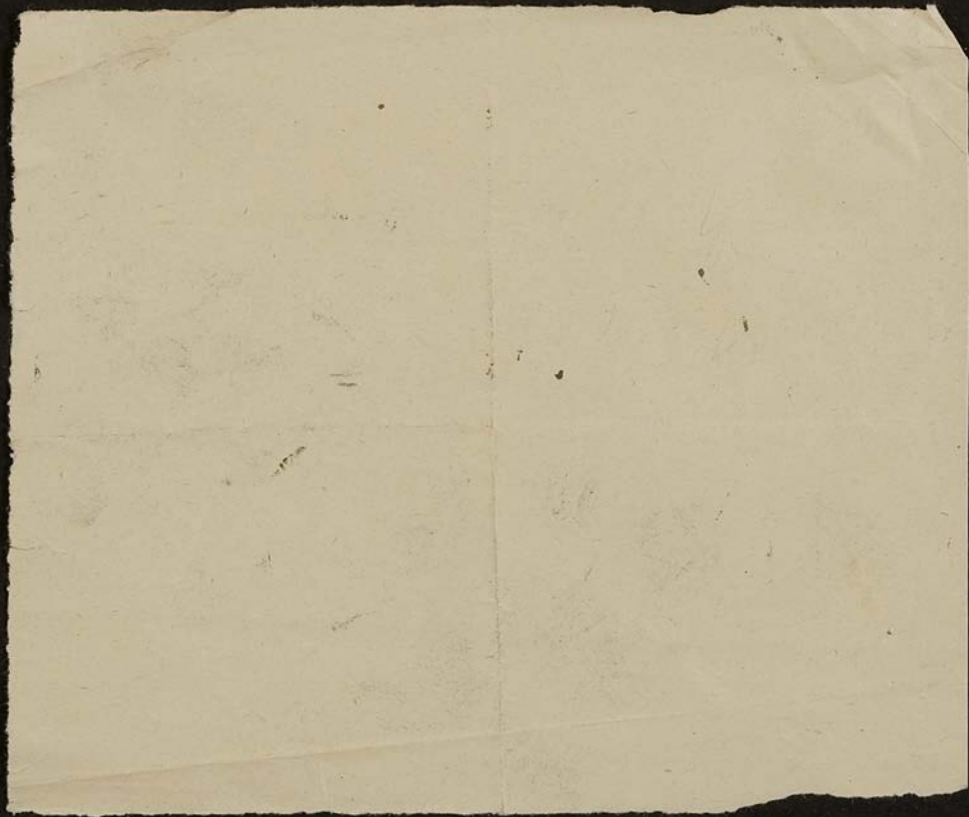
AMERICAN



SOLDIER'S

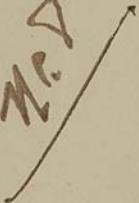
MAIL







M.C.V.



Buskellon T. G. L.

To all  
ages & sexes

of  
Permanence

AMERICAN



SOLDIER'S

MAIL



Rue des Filles N<sup>o</sup> 6?

maison 3 pièces grand jardin  
Prix = 15.000

Rue du Crucifix 1<sup>o</sup> Rue à droite

maison 5 pièces grand jardin  
Prix = 20.000

Impasse d'Antony N<sup>o</sup> 19

maison Desbarles.  
3 pièces grand jardin. 12.000

Publier 26

Beau  
Gél. Sney

M. J.

